

L'ONU fixera les conditions de la paix

Les Alliés ont fait 175 000 prisonniers de guerre irakiens

d'après Reuter et AFP

WASHINGTON — Les États-Unis et leurs alliés présenteront leurs conditions de règlement de la guerre du Golfe dans un projet de résolution au Conseil de sécurité des Nations unies aujourd'hui, a annoncé hier le département d'État.

Le projet de résolution devrait mentionner les conditions de la fin de la guerre, « comme la libération des prisonniers koweïtiens et des ressortissants d'autres pays, l'acceptation et l'application de toutes les résolutions des Nations unies », a déclaré Margaret Tutwiler, porte-parole du département d'État.

« Nous avons toujours dit que si

Saddam Hussein demeure au pouvoir, le gouvernement des États-Unis considère que l'embargo sur les livraisons d'armes doit être maintenu. Nous continuons de le penser », a ajouté la porte-parole.

Les contacts entre Américains et Alliés « devraient déboucher sur une nouvelle résolution que nous soumettrions au Conseil de sécurité dès que possible, probablement pas plus tard que demain », a-t-elle dit.

À propos des sanctions économiques autres que l'embargo sur les ventes d'armes, elle a déclaré qu'il revenait au Conseil de sécurité de trancher cette question.

Voir page A-4: L'ONU



Les carcasses incendiées de véhicules irakiens militaires et civils jonchent l'autoroute reliant Koweït City à Bagdad et Bassorah. Les véhicules ont été détruits par les derniers bombardements alliés alors qu'ils tentaient de regagner l'Irak.

PHOTO AP

SOCIÉTÉ

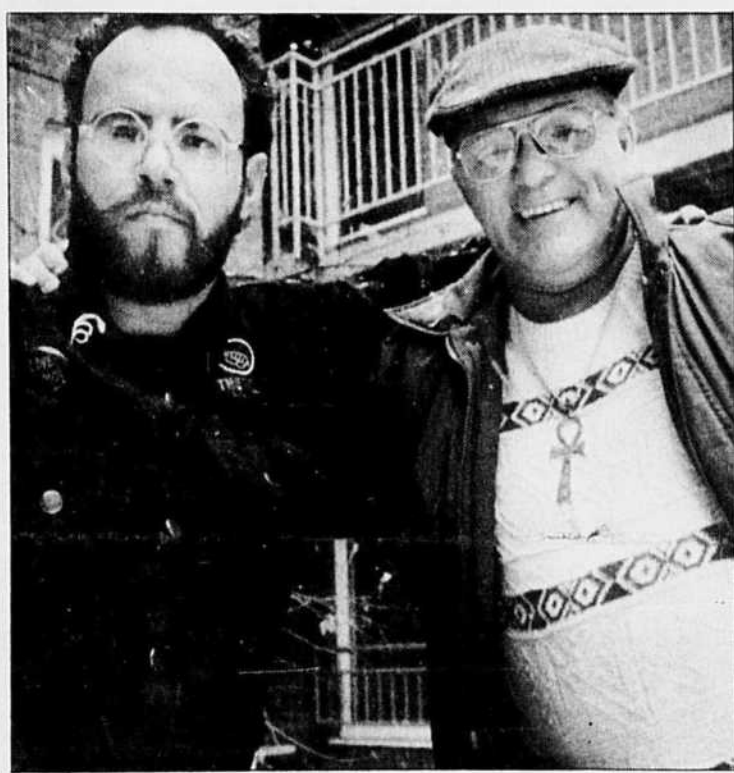


PHOTO JACQUES NADEAU

Un toit et de l'entraide au lieu de l'itinérance

Page B-1

Le Conseil des services essentiels tranche en faveur des cols bleus

Sylvain Blanchard

IL N'Y AURA PAS de collecte de déchets à Montréal aujourd'hui, la première des deux journées de grève des 4700 cols bleus de la Ville. Mais advenant une chute de neige, ce que prévoit Environnement Canada, ils devront, en plus de procéder à l'épandage d'abrasifs, effectuer le déblaiement des rues, tâche qu'ils refusent de faire mardi dernier.

Telles sont les principales recommandations du Conseil des services essentiels, l'organisme chargé d'établir la liste des services à maintenir au cours de cet arrêt de travail, le deuxième en trois semaines.

La Ville de Montréal s'est dit très déçue de ces recommandations parce que le déblaiement des rues, si un déblaiement s'avère nécessaire, s'effectuera après une accumulation de 9 centimètres de neige, et non 2,5 centimètres comme elle l'exigeait. Selon les autorités municipales, Urgences Santé, la police de la Com-

munauté urbaine et le Service de prévention des incendies de la Ville de Montréal, il ne fait aucun doute que le déblaiement des rues à partir d'un tel niveau d'accumulation compromettra sérieusement la sécurité des Montréalais, l'état de la chaussée rendant extrêmement difficile la circulation dans les rues de la métropole.

Incapable de trouver le « bon sens » derrière cette décision, Michel Gohier, le porte-parole de la Ville, croit que le Conseil a penché du côté syndical sur cette question dans le seul but d'éviter d'envenimer le climat de tension qui caractérise actuellement les relations entre la Ville et ses cols bleus. « Ce qui n'est absolument pas un critère à partir duquel les recommandations du Conseil doivent être faites ».

Par ailleurs, le Conseil se range à l'argumentation syndicale concernant la non-nécessité d'avoir des préposés au Jardin zoologique et à l'Aquarium, pour nourrir et soigner les

Voir page A-4: Conseil

Le Canada entend raffermir ses liens avec le monde arabe

Les troupes canadiennes pourraient rentrer au pays dès demain

d'après la Presse Canadienne

OTTAWA — Le Canada a l'intention de raffermir ses relations avec le monde arabe à la suite de la fin de la guerre au Moyen-Orient.

Le premier ministre Brian Mulroney a déclaré aux journalistes que le secrétaire d'État aux Affaires extérieures Joe Clark entreprendra sous peu une tournée dans la région du golfe Persique. À la demande du Koweït, il visitera ce pays et tentera également d'organiser une visite officielle en Jordanie pour lancer des

discussions sur le règlement de la question palestinienne.

Un groupe d'hommes d'affaires canadiens doit également se rendre sous peu au Koweït, espérant décrocher des contrats pour reconstruire ce pays dévasté par la guerre.

M. Clark a indiqué qu'il souhaitait normaliser ses relations diplomatiques avec l'Irak et que l'ambassade canadienne au Koweït reprendrait ses activités bientôt. L'ambassadeur canadien au Koweït Larry Dickenson reprendra son poste aujourd'hui, a-t-il annoncé.

Tout comme M. Clark, M. Mulroney a indiqué qu'il ne serait pas facile de dénouer l'impasse entourant la question palestinienne.

Le premier ministre a déclaré qu'il fallait trouver une solution qui assure à la fois la sécurité de l'État hébreu tout en respectant les intérêts des Palestiniens.

« Ces deux objectifs ne sont pas irréconciliables », a-t-il souligné. Mais il a ajouté qu'il ne se faisait aucune illusion sur la complexité de ce problème.

Dans cette même veine, M. Clark

a noté que plusieurs options étaient à l'étude, dont l'organisation d'une conférence internationale sur la question palestinienne. Mais au moins, il y a une nouvelle attitude sur le sérieux de cette affaire, a-t-il indiqué.

Dès la semaine prochaine, M. Clark rencontrera le secrétaire général des Nations unies Perez de Cuellar à New York pour discuter à nouveau du plan de paix d'après-guerre proposé par le premier ministre Mulroney au début du mois de février.

Voir page A-4: Le Canada

Ottawa dépensera 8 millions \$ pour un groupe de travail sur l'unité canadienne

Le budget des dépenses passe sous silence la Commission Spicer et le Plan vert

Chantal Hébert

de notre bureau d'Ottawa

LA COMMISSION Spicer et le Plan vert sont deux des grands absents du plan de dépenses pour 1991-92 dévoilé hier par le gouvernement fédéral.

Au total, Ottawa a l'intention de dépenser 159 milliards \$ pour financer ses programmes l'an prochain. Mais son plan effleure à peine, quand il ne les passe pas complètement sous silence, plusieurs des rubriques politiques les plus importantes de ses activités.

Ainsi, il n'indique pas combien il

entend consacrer au front de l'unité nationale. Il laisse dans l'obscurité son fameux Plan vert pour l'environnement. Ses intentions pour la Défense, maintenant que la guerre du Golfe est terminée, sont floues. En plus, le plan est presque muet sur l'impact qu'auront les nouvelles mesures d'austérité du budget de mardi dernier sur l'éventail d'organismes qui vivent de subventions fédérales.

— Sous la rubrique unité nationale : quatre mois après avoir mis sur pied la commission Spicer, Ottawa n'est pas en mesure de fournir un budget de ses activités. La facture globale de l'exercice sera plutôt

dévoilée au compte-gouttes. La première tranche, c'est-à-dire ce qu'a coûté le groupe Spicer entre le 1er novembre dernier et le 1er avril, dans l'énoncé de fin d'année fiscale du gouvernement la semaine prochaine, le reste dans plusieurs mois.

Ottawa a cependant mis de côté huit millions \$ pour un « groupe de travail sur l'unité canadienne ». Financé à même les budgets du secrétariat d'État, le groupe loge à l'enseigne du bureau des fédérales provinciales. Il s'agit en effet, explique-t-on, de personnes-ressources chargées d'élaborer les stratégies constitutionnelles du gouvernement fédéral.

— Sur le front de l'environnement : le Plan Vert, pièce-maitresse de la stratégie environnementale du gouvernement, ne figure pas au budget du ministère de l'Environnement pour 1991-92. L'argent sera puisé à même les réserves, un fonds général habituellement réservé aux urgences et aux imprévus. Selon les fonctionnaires du Conseil du Trésor, il n'est d'ailleurs pas question de dépenser plus de 250 millions \$ cette année, soit un douzième seulement des ressources du plan qui vient d'être émis sur six ans.

— Au chapitre de la Défense : le

Voir page A-4: 8 millions \$

Boisbriand a autorisé un projet résidentiel en contravention avec un règlement de la MRC

Louis-Gilles Francoeur

LA VILLE de Boisbriand a permis en 1989 la construction d'un projet résidentiel dans la plaine inondable de la rivière des Mille-Iles en contravention avec le règlement de contrôle intermédiaire de la MRC Thérèse-de-Blainville.

Les autorisations accordées par cette municipalité sont survenues après que Jean-François Gagné, le fils du maire, M. Michel Gagné, eut acheté, puis revendu moins de deux ans plus tard, les terrains servant à

ce projet situé sur la rue Gilles. Jean-François Gagné réalisa lors de cette transaction un profit de 129 500 \$.

Le ministère de l'Environnement a aussi rendu possible ce projet en octroyant un certificat d'autorisation pour le rehaussement de cette rue et la construction d'un égout pluvial. Ce projet est situé dans une zone protégée par l'Entente fédérale-provinciale sur la protection des plaines d'inondation et aurait dû faire l'objet d'une demande de dérogation de la part de Boisbriand.

Dans un autre projet situé aussi à Boisbriand, le projet Filiard, ce ministère avait aussi émis un certificat d'autorisation pour des travaux effectués dans la plaine inondable. Une enquête administrative est en cours à la demande du ministre Pierre Paradis à la suite de révélations du DEVOIR.

Ce terrain de la rue Gilles avait été acheté en 1987 pour la somme de 13 000 \$ par le fils Gagné qui avait alors 19 ans. Dans le contrat intervenu avec les vendeurs, il était sti-

Voir page A-4: Boisbriand

Points saillants du budget des dépenses

OTTAWA (PC) — Voici les points saillants du budget des dépenses déposé hier par le président du Conseil du Trésor Gilles Loiseleur :

■ les dépenses budgétaires du gouvernement fédéral pour 1991-92 s'élèveront à 159 milliards \$, soit une augmentation de 5,1 % par rapport à l'exercice précédent;

■ sur ce montant, 43,5 milliards \$ représentent les frais de la dette publique et 115,8 milliards \$ représentent

Voir page A-4: Points saillants

COMMENT AIDER EFFICACEMENT UNE PERSONNE SIDÉENNE ?

Un numéro spécial de la revue Intervention :

INTERVENTION PSYCHOSOCIALE ET SIDA

13 articles écrits par des spécialistes.

Autant de pistes de réflexion et de réponses

Pour vous le procurer, téléphonez ou écrivez à :



Corporation professionnelle des travailleurs sociaux du Québec
5757, ave Decelles, bureau 335 Montréal (Québec) H3S 2C3
Téléphone : (514) 731-3925 Télécopieur : (514) 731-6785

Joignez à votre demande un chèque de 10,00 \$ (frais d'expédition inclus) à l'ordre de la C.P.T.S.Q.
Abonnement annuel disponible. Carte Visa et Master Card acceptées

Normand torpille la crédibilité de la commission Spicer

Chantal Hébert

de notre bureau d'Ottawa

DÉJÀ ÉBRANLÉE par une série de faux départs, la crédibilité de la commission Spicer a subi un autre coup hier quand ses profondes dissensions ont éclaté au grand jour.

Robert Normand, l'éditeur du *Soleil*, affirme en effet que le groupe dont il fait partie dilapide les fonds publics. Certains de ses collègues, avance-t-il, abuseraient de leur pouvoir et il y a des dépenses injustifiables.

De plus, il affirme que la commission fait fausse route, qu'à moins d'un changement de cap, elle n'aboutira à rien de valable. Son intervention, précise-t-il, veut éviter que l'exercice n'aboutisse à « un rapport à l'eau de rose, une aventure médiatique ».

Hier, le président du Forum des citoyens dit s'être dit « mystifié » par cette sortie-choc. « Il a participé intimement à toutes nos discussions sur le budget, sur la politique, sur les méthodes, se défend Keith Spicer. Je suis mystifié par le fait qu'il soit malheureux maintenant ».

Robert Normand accuse en autres la commission de « banaliser la question du Québec ». Selon lui, les pratiques de la commission qui privilégient les discussions sur un certain nombre d'autres questions comme le dossier autochtone ont pour effet de diluer le débat.

« Demandez-lui pourquoi il trouve que c'est banaliser le Québec que de

reconnaître la réalité historique que les autochtones étaient ici avant les Français. Ce n'est pas sérieux », rétorque Keith Spicer.

Les premiers échos publics des dissensions au sein du groupe n'ont pas tardé à rebondir aux Communes où le gouvernement se défend de vouloir intervenir. « Ça échappe à notre contrôle », affirme le ministre Benoît Bouchard. « Lorsqu'on nomme une commission, on lui donne forcément l'indépendance voulue pour gérer sa boîte », tranche de son côté Brian Mulroney.

Mais l'opposition affirme que le gouvernement a perdu tout contrôle sur sa propre création. « Je n'ai aucune idée de ce que fabrique la commission Spicer », se plaint le député Brian Tobin. Dans une lettre au premier ministre, le Parti libéral réclame qu'il ordonne un réexamen des finances du groupe. « Le pays vit une profonde crise de confiance en son avenir. Dans ce contexte, l'intégrité de la commission est vitale », écrit le chef-adjoint Sheila Copps.

Le Bloc québécois va encore plus loin. Selon son chef parlementaire, Jean Lapierre, il y a là matière à enquête publique. Entretemps, conseille-t-il, ses travaux devraient être suspendus.

Pour ajouter à l'embarras du gouvernement, la situation financière de la commission Spicer est loin d'être limpide. Quatre mois après sa création, Ottawa n'a toujours pas été en mesure de préciser son budget.

Et avant la sortie-choc de Robert Normand, les rumeurs de dissension,

tout comme les problèmes d'organisation, étaient déjà chose courante.

Hier, Robert Normand a dénoncé l'existence de postes de coordonnateurs dans chaque province rémunérés, dit-il, 80 000 \$ par année. « Nous avons des effectifs égaux dans chaque province, ajoute-t-il, que ce soit l'Île-du-Prince-Édouard ou l'Ontario ».

« Je ne parle pas de fraude, mais je me demande si on utilise les fonds à bon escient, dit l'éditeur du *Soleil*. Je suis payeur de taxes et j'ai déjà géré des deniers publics de sorte que

je suis plus sensible que d'autres ».

En marge de la réaction d'étonnement de Keith Spicer, la teneur de la sortie de Robert Normand n'a pas surpris tout le monde à la commission. « Il nous avait prévenus », confirme un autre membre du groupe qui s'est tout de même dit renversé de voir Robert Normand porter un coup aussi public à sa commission.

Mais ce dernier se défendait, hier, d'avoir torpillé le groupe Spicer. « Ça pourra miner la commission dans la mesure où elle ne change pas son orientation, soutient-il. Je crois que

j'ai surtout sensibilisé la population davantage à l'existence de la commission ».

L'éditeur du *Soleil* ne prône d'ailleurs pas une intervention du gouvernement pour faire de l'ordre dans les affaires de la commission. « Il ne faudrait quand même pas qu'on vienne brouiller le processus en cours de route », déclare-t-il.

Et Robert Normand a réitéré hier que, malgré le peu de crédibilité qu'il semble accorder au Forum des citoyens, il a l'intention d'en faire partie jusqu'au bout.

Wilson menace les fonctionnaires

OTTAWA (PC) — Le ministre des Finances, M. Michael Wilson, a menacé les fonctionnaires fédéraux d'une loi de retour au travail, hier, s'ils déclenchent la grève pour protester contre son budget.

Le président de l'Alliance de la fonction publique du Canada, M. Daryl Bean, a souligné que le vote de grève se prendra entre le 18 mars et le 11 avril, avec possibilité d'un arrêt de travail à l'été.

En vertu du budget de M. Wilson, les hausses salariales dans la fonction publique seront limitées à 3 %, au cours des trois prochaines années. Chaque point de pourcentage d'augmentation vaudra environ 2000 emplois perdus.

S'il y a une loi de retour au travail, a rétorqué M. Bean, il recommandera à ses membres de la défier. « Quand vous avez le dos au mur et plus rien à perdre, a-t-il dit, rien ne fait plus rien ».

M. Bean doit rencontrer le conseil exécutif du conseil exécutif du Congrès du travail du Canada, la semaine prochaine à Vancouver, dans le but de gagner l'appui de tout le mouvement ouvrier.

« Après avoir reconnu que nos membres ont fait plus que leur part de sacrifices au cours des dernières années, a fait remarquer M. Bean, le gouvernement conservateur tourne en dérision le processus de négociation et fait du chantage auprès de ses employés ».

M. Wilson a pour sa part recommandé aux fonctionnaires de continuer à faire des sacrifices pour l'économie du pays, comme le font plusieurs de leurs compatriotes. « Il y en a d'autres au pays qui subissent des diminutions de salaire et des mises à pied », a-t-il fait remarquer.

Les évêques accusent Wilson de creuser le fossé entre les pauvres et les riches

Huguette Young

de la Presse Canadienne

OTTAWA — La Conférence des évêques catholiques du Canada a accusé Michael Wilson d'accroître le fossé entre les pauvres et les riches.

Mgr Charles Valois, évêque de Saint-Jérôme et président de la commission épiscopale des affaires sociales, a soutenu, hier, au cours d'une conférence de presse, que l'exposé budgétaire présenté mardi par le ministre des Finances aggravera la situation précaire des petits salariés et des pauvres.

Citant les résultats d'une consultation menée auprès des diocèses catholiques d'un bout à l'autre du pays, Mgr Valois a expliqué que les chômeurs, les assistés sociaux, les pêcheurs et les travailleurs d'usine avaient de plus en plus de difficulté à joindre les deux bouts. Certains travailleurs interrogés au cours de ce sondage informel ont qualifié la crise actuelle de « lente agonie » et de « génocide au ralenti ».

Selon les résultats de cette consultation, la crise au sein du milieu de travail s'amplifie au Canada. Cette crise résulte du profond virage des politiques d'emploi au pays, lesquelles défavorisent les emplois permanents et à plein temps, a souligné Mgr Valois.

Bref, selon la Conférence des évêques, la sécurité d'emploi est chose du passé. La société canadienne s'oriente de plus en plus vers des emplois temporaires et à temps partiel.

Les villes et l'UPA favorisent une immigration positive pour les économies régionales

Pierre April

de la Presse Canadienne

QUÉBEC — L'Union des municipalités du Québec (UMQ), l'Union des municipalités régionales de comté (UMRCQ) et l'Union des producteurs agricoles (UPA) favorisent une immigration capable de contribuer aux économies régionales.

Comparaissant hier devant la Commission parlementaire sur la culture chargée d'étudier l'énoncé politique sur l'immigration au Québec, MM. Ralph Mercier, de l'UMQ, et Gilbert Normand, de l'UMRCQ, ont tous deux affirmé l'importance de tenir compte des besoins des régions dans la politique de régionalisation.

« On devrait favoriser l'arrivée de professionnels ingénieurs, a expliqué M. Normand, de travailleurs spécialisés dans l'exploitation de certaines ressources naturelles, de travailleurs agricoles capables de reprendre des fermes ou des terres ou de personnes capables d'apporter une contribution à l'économie régionale ».

De son côté, M. Mercier a demandé si le gouvernement ne pouvait pas sélectionner ses immigrants dans les zones rurales ou semi-rurales dans leur pays d'origine « les incitant à s'installer, une fois au Québec, en périphérie et à dynamiser les régions ».

« Le gouvernement du Québec, a ajouté M. Mercier, pourrait de plus favoriser le recrutement d'immigrants avec une technologie agricole, industrielle, forestière, de pêche ou commerciale, propice à l'économie de nos régions en déclin ».

L'UMRCQ a recommandé au gouvernement d'effectuer une analyse poussée de la situation dans les ré-

gions susceptibles d'accueillir des immigrants avant de procéder.

Dans certaines régions, a précisé le mémoire de l'UMRCQ, tant que des pistes de solutions aux problèmes économiques n'auront pas été identifiées et que l'avenir ne sera pas assuré, il sera difficile d'accueillir les immigrants qui peuvent investir, créer leur propre entreprise ou susciter toute autre activité de nature économique ».

M. Normand a par ailleurs expliqué que la sélection des immigrants nécessitera une planification rigoureuse tant au point de vue professionnel que linguistique.

Sur cette question, l'Union des producteurs agricoles (UPA) a souligné la faiblesse de l'énoncé politique.

« Les États généraux (du monde agricole) ont parlé de désertification humaine de nos campagnes, de désagréation du monde rural, a précisé le mémoire de l'UPA, et on demanderait à un immigré qui vient de la région désertique du Sahel de changer de désert ».

Comme l'a fait la veille la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ), les gens de l'UPA ont posé de nombreuses questions sur le réalisme de l'énoncé et sur les moyens financiers que le gouvernement du Québec se donnera pour « supporter cette politique gouvernementale ».

Pour favoriser l'intégration des immigrants dans les régions, l'UPA a suggéré au gouvernement de prévoir l'implantation « de clubs de placement », d'étendre la formation interculturelle universitaire proposée par l'énoncé de politique au niveau collégial. Elle recommande aussi de faire jouer aux Fédérations régionales de l'UPA et des services d'emplois agricoles un rôle significatif dans l'accueil des immigrants.

Le ministre du Tourisme favorise la légalisation de casinos au Québec

Norman Delisle

de la Presse Canadienne

QUÉBEC — Le ministre québécois du Tourisme André Vallerand entend convaincre ses collègues de la pertinence d'instaurer des casinos au Québec.

« Ce serait prématuré de parler d'une loi en ce sens dès ce printemps, mais j'ai une démonstration à leur faire sur l'a-propos de casinos », a déclaré le ministre à La Presse Canadienne hier.

M. Vallerand est acquis à l'idée et a toute une série d'arguments à faire valoir en faveur de l'instauration au Québec de casinos gérés par l'État :

■ Les casinos constituent une source de revenus appréciable pour le gouvernement. On parle même d'une cinquantaine de millions de dollars par année;

■ Les premières indications en provenance de Winnipeg, où un casino d'État existe depuis deux ans, n'indiquent aucune recrudescence de la criminalité dans le secteur de l'établissement;

■ « Les mentalités ont évolué et on

doit composer avec la nouvelle réalité », affirme-t-il.

Le ministre entend entreprendre dans les prochaines semaines une tournée des principaux sites de jeu comme Winnipeg et Vancouver, les Pays-Bas et Monaco et même Atlantic City, au New Jersey, afin de voir la façon dont les maisons de jeu sont gérées.

« Je favorise des casinos de modèle européen, c'est-à-dire possédés, gérés et contrôlés par l'État », a dit M. Vallerand. Cela exclut le modèle américain, de type Atlantic City ou Las Vegas, où les établissements sont détenus par des intérêts privés.

Le ministre du Tourisme a également fait valoir que déjà au Québec des permis de casinos forains pour 200 jours par an sont émis annuellement. La seule condition d'émission de ces permis est que les revenus soient affectés à des fins agricoles.

Le Québec possède également un des plus hauts taux d'appareils « vidéo-poker » par habitant. Ces petits appareils gobe-sous qu'on retrouve notamment dans les bars jouissent d'une grande popularité.

L'enthousiasme de M. Vallerand engendre des réactions diverses.

L'homme d'affaires Raymond Malenfant, chaud promoteur du principe des casinos au Québec, a accueilli la démarche du ministre avec plaisir.

« Cela fait 12 ans que je me bats pour ça et je vais continuer », a déclaré M. Malenfant à La Presse Canadienne.

L'homme d'affaires a signalé que la formule du casino d'État lui convenait parfaitement. C'est d'ailleurs cette formule qui est utilisée à Winnipeg, où la Régie d'État manitobaine exploite un casino dans un hôtel propriété de M. Malenfant.

L'homme d'affaires rapporte des témoignages de la police de Winnipeg qui n'a pas perçu d'augmentation de la criminalité dans l'entourage du casino.

Au bureau du premier ministre Robert Bourassa, on a signalé que le dossier n'avait pas encore été analysé par les différents comités ministériels. « D'autres perspectives devront aussi être prises en considération lors de l'évaluation », a déclaré Sylvie Godin, porte-parole du premier ministre.

Le représentant de l'opposition, Jacques Léonard, député péquiste de Labelle, réclame de son côté un débat public avant qu'une décision soit prise en matière de casino.

« Décider d'autoriser des jeux de ce genre est une décision fondamentale pour une société et elle doit être précédée d'un large débat public », a dit le député Léonard.

Il a rappelé qu'en 1981, une proposition d'autoriser les casinos, présentée par le ministre du Revenu du temps, Raynald Fréchette, avait été écartée par le conseil des ministres du temps justement à cause des retombées négatives d'un tel projet en matière de hausse de criminalité et de conséquences sociales.

M. Léonard a également rappelé les termes d'un communiqué émis il y a un an par le ministre Vallerand. Le 30 mars 1990, M. Vallerand publiait un communiqué où il s'opposait à l'instauration de casinos au Québec.

CARTES D'AFFAIRES

ROBIC
Fondé en 1892

55 St Jacques,
Montréal, Québec
Canada, H2Y 3X2
Tél. 514 987 6242

Agents de
brevets
d'invention
et de marques
de commerce

EN BREF...

Bataille contre l'incinérateur de Valleyfield

UNE VINGTAINE de groupes environnementaux et syndicaux ont demandé hier au maire de Valleyfield, Gaétan Rousseau, d'abandonner le projet d'incinérateurs de déchets toxiques sur son territoire. Un porte-parole de Greenpeace a notamment fait état, de l'opposition croissante chez certains élus dans les quelque 55 municipalités qui auront à se prononcer là-dessus le mois prochain. La coalition opposée à ces incinérateurs accuse le gouvernement québécois d'être trop permissif et de ne pas faire le nécessaire pour régler le problème des déchets toxiques; elle reproche à des municipalités comme Valleyfield de mettre en péril la santé de leurs citoyens et la qualité de l'environnement. L'option préférée par les membres de la coalition est celle de fermer les incinérateurs de matières polluantes, responsables selon elle de l'émission de contaminants comme les dioxines et les furanes. Un membre de l'exécutif du PQ, David Cliche, était présent à la conférence de presse écologiste, hier, pour appuyer l'abandon du projet.

Une majorité des Canadiens anglais accepteraient un Québec souverain

(PC) — Une majorité de Canadiens anglais pense que des pouvoirs accrus au Québec seraient contraires à la nature même du Canada. Une majorité pense aussi que si le Québec décidait de devenir souverain, le Canada devrait ne rien faire. Par contre, quelque 28 % seraient prêts à utiliser des pressions économiques contre le Québec s'il devenait souverain. Voilà quelques-unes des constatations révélées par un sondage Crop, réalisé pour le compte du réseau TVA et du magazine *L'actualité*. Les entrevues ont été effectuées auprès de 813 répondants anglophones des autres provinces. Du sondage, il ressort notamment que les personnes interrogées penchent plus vers un Canada centralisé que décentralisé. Parmi une liste de structures fédérales proposées, celle d'un Canada plus centralisé avec un Sénat élu par les régions a recueilli l'appui de 43 % des Canadiens anglais interrogés, largement plus que toute autre option suggérée.

Broadbent lie aide et droits de la personne

QUÉBEC (PC) — Le président du Centre international des droits de la personne et du développement démocratique (CIDDD), Ed Broadbent, estime que les gouvernements doivent lier l'aide aux pays en voie de développement au respect des droits et à la démocratie. Dans une allocution prononcée devant une trentaine de membres de l'Institut canadien des relations internationales (ICRI), M. Broadbent a expliqué que les définisseurs de politiques doivent prendre au sérieux les termes utilisés dans la Déclaration du droit au développement adoptée par les Nations unies. Il a indiqué que le temps était venu de faire en sorte que les accords du GATT contiennent un article empêchant l'exploitation non démocratique des pauvres de ce monde.

49,3 millions \$ pour l'hôpital Notre-Dame.

PLUS DE 49,3 millions \$ seront investis à l'hôpital Notre-Dame pour le développement du service de radio-oncologie, l'agrandissement et le réaménagement de l'urgence et de quelques services connexes. Le ministre de la Santé Marc-Yvan Côté a autorisé hier le versement de cette somme, tout en ajoutant que l'institution devra satisfaire aux recommandations du Groupe tactique d'intervention sur leur service d'urgence avant d'être autorisée à entreprendre les travaux de réalisation du projet d'aménagement et d'agrandissement. Le projet annoncé consiste essentiellement en un réaménagement et un ajout d'appareils de traitements de radio-oncologie. Ces appareils nécessitent une infrastructure lourde et des espaces importants, soit l'agrandissement des 5e, 4e et 3e sous-sols pour le service de radio-oncologie. Le projet comporte aussi l'agrandissement du rez-de-chaussée, des premier et 2e sous-sols, du 3e étage de l'aile H pour l'urgence et les services connexes.

1700 infirmières de plus ont un poste.

LA FIHQ, la Fédération des infirmières et infirmiers du Québec, annonce que 1700 infirmières de plus obtiendront un poste stable dans le réseau, à la suite de la dernière ronde de négociations. La création d'un si grand nombre de poste a été rendue possible par l'application dans 80 établissements d'une lettre d'entente, et la concrétisation de cette entente est en voie de réalisation dans 14 autres établissements.

LE DEVOIR
ET
ciel 98.5

Écoutez Ciel, lisez le
Devoir et parcourez
le monde

Écoutez Ciel MF et
identifiez 4 mots
passeport... vous
pourriez vous
retrouver sous le ciel
de CHINE!

Remplissez et retournez à: Ciel, C.P. 98, Longueuil J4H 3Z3

Nom _____ Prénom _____
Adresse _____
Ville _____ Code postal _____
Téléphone résidence _____ Téléphone bureau _____
Mots passeport _____ Date de diffusion _____

CHINE

TIRAGE LE 29 MARS 1991

exotik **AIR CHINA** **OFFICE NATIONAL DE TOURISME DE CHINE**

RÉSULTATS
Loto-Québec

Tirage du 91-02-27

	GAGNANTS	LOTS
6/6	0	1 908 600,70 \$
5/6 +	5	144 205,40 \$
5/6	263	2 096,40 \$
4/6	15 884	66,70 \$
3/6	289 503	10,00 \$

4 6 18 33 42 44

No complémentaire: 20

VENTES TOTALES: 15 858 589,00\$

PROCHAIN GROS LOT (APPROXIMATIF): 5 000 000,00 \$

PROCHAIN TIRAGE: 91-03-02

Tirage du 91-02-27

	NUMÉROS	LOTS
Extra	7 9 0 4 2 4	100 000 \$
	9 0 4 2 4	1 000 \$
	0 4 2 4	250 \$
	4 2 4	50 \$
	2 4	10 \$
	4	2 \$

Tirage du: 91-02-27

4	15	19	22	23
27	37	42	46	48
49	50	54	55	58
59	61	62	63	67

Prochain tirage: 91-03-01

T V A, le réseau des tirages de Loto-Québec

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

Les caissières de supermarché ont gagné le droit de s'asseoir

Josée Boileau

LES CAISSIÈRES de supermarché ont le droit de travailler assises, a tranché cette semaine la Commission d'appel en matière de lésions professionnelles (CALP) dans un jugement attendu depuis des mois.

La décision s'applique pour le moment au cas précis d'un marché Proviso, de Port-Cartier. Elle risque toutefois de faire jurisprudence, touchant non seulement les 20 000 caissières qui travaillent dans les marchés d'alimentation au Québec, mais aussi celles qui oeuvrent dans les institutions financières, les pharmacies et les différents commerces au détail.

La CSN, où sont syndiquées les caissières de la Côte-Nord qui ont lancé ce dossier en 1988, se réjouissait hier du jugement rendu, et qui survient au terme de deux ans de guérilla judiciaire. Proviso avait fait appel des décisions qui avaient toutes été rendues en faveur des caissières.

Aux maux de dos et aux problèmes de circulation avancés par les plaignantes, la chaîne répondait que le travail ne pouvait se faire assis et qu'il était aussi dangereux pour la santé.

Le commissaire Jean-Guy Roy a pour sa part été très clair. À la suite d'une longue recension de la cause et des points soulevés par les parties

(le jugement fait 160 pages), il affirme : « Tant les témoins entendus que la doctrine produite confirment ce que le sens commun avait déjà établi, à savoir qu'il est moins fatigant de travailler assis que de travailler debout et qu'après avoir supporté pendant un certain temps la position debout, une personne sent le besoin de s'asseoir ».

Il en conclut que « Proviso doit mettre un banc ou une chaise à la disposition des caissières du magasin de Port-Cartier afin de protéger leur santé et leur intégrité physique ».

Des délais précis sont même fixés : la chaîne a jusqu'au 1er juin pour faire connaître le type de siège choisi et le commissaire de la CSST a ensuite jusqu'au 1er octobre pour décider si ce banc correspond aux critères recherchés. À défaut, l'inspecteur décidera lui-même du type de banc qui sera utilisé.

Preuve que la mission n'est pas impossible et que les syndicats ne demandent pas des changements demain matin, la Fédération du commerce de la CSN soulignait hier qu'une étude ergonomique a été récemment entreprise à ce sujet dans un marché IGA-Cooprix de Rimouski.

Lors du renouvellement de la convention collective, patron et syndicat se sont entendus pour tenter de déterminer quel type de banc répond le mieux aux besoins des caissières. Six

bancs sont présentement à l'essai. L'expérience prendra fin en avril.

On souligne par ailleurs qu'en Europe, le droit de s'asseoir est reconnu aux caissières depuis au moins 30 ans, l'élément important étant tout simplement d'avoir des sièges adéquats. Au Québec, les recherches en cours visent à permettre à la caissière d'avoir un maximum de mobilité tout en conservant les compteurs actuels pour limiter les coûts des modifications à apporter.

La Commission d'appel est l'instance finale quant aux questions de fond touchant la santé et la sécurité au travail. Proviso ne pourrait donc appeler de ce jugement que sur des questions de procédure.

Hier, la direction de la chaîne réservait ses commentaires. On affirmait vouloir d'abord examiner le volumineux jugement avant de faire des déclarations.

Les autres grandes chaînes d'alimentation n'avaient pas encore été mises au courant de la nouvelle et préféreraient donc attendre avant de se prononcer.

Chez IGA, on indiquait toutefois qu'on n'était pas contre le principe de mettre des bancs à la disposition des caissières, comme en fait foi l'étude à laquelle un de leurs marchands participe, mais qu'il fallait d'abord s'assurer de trouver un siège conciliable avec la fonction et qui n'entraînera pas de trop grands déboursés.

Difficile comparution de 41 Mohawks

SAINT-JÉRÔME (PC) — La journée a débuté laborieusement, hier, au Palais de justice de Saint-Jérôme, où ont comparu les 41 Mohawks qui font face à une série d'accusations reliées aux affrontements de l'été dernier à Oka.

Plus d'une centaine d'accusations pèsent contre eux, parmi lesquelles celles de participation à une émeute, d'entrave aux travaux d'agents de la paix, d'agression, de possession d'ar-

mes dangereuses et de menaces. Les accusés et leurs partisans occupaient les sièges normalement réservés au public.

Le juge Jean-Guy Boilard, de la Cour supérieure, a commencé par faire la lecture de tous les noms des accusés. Puis a suivi l'énumération de tous les chefs d'accusation.

Au cours des deux heures d'audience qui se sont déroulées dans une certaine confusion, des autochtones,

dont Kahn-Tineta Horn, militante et ex-fonctionnaire fédérale, les leaders Warriors Loran Thompson et Robert (Mad Jap) Skidders, ont répondu en mohawk aux questions. Un des Amérindiens a fait brûler de l'encens tandis que le téléphone cellulaire d'un de ses co-accusés n'a cessé de sonner.

Enfin, tous ont refusé d'indiquer s'ils plaident coupables ou non coupables. Ce que leurs avocats ont expliqué par la suite en disant que les Mohawks entendaient contester la juridiction de la Cour supérieure. « Si quelqu'un conteste la juridiction d'un tribunal, il ne peut pas s'y soumettre », a déclaré le coordonnateur des défenseurs des Mohawks, Me Owen Young.

Un autre avocat de la défense, Me Jean-Pierre Rancourt, a indiqué que l'équipe d'avocats prévoyait soumettre quatre ou cinq motions au cours d'une conférence réunissant tous les avocats, le 15 mars, en vue d'accélérer les procédures.

L'une de ces motions consistera en une requête pour surseoir aux procédures, pour le motif qu'il serait impossible de trouver un jury impartial au Québec après ce qui s'est passé l'été dernier, a signalé Me Rancourt. Un tel sursis signifie que les accusations demeurent, mais que les procédures sont suspendues.

Devant le refus des accusés de faire part de leur plaidoyer, le juge Boilard a automatiquement inscrit un plaidoyer de non-culpabilité pour eux, et sélectionné un procès avec juge et jury.



L'oeil d'un policier et le sourire du leader mohawk Loran Thompson, peu avant la comparution des 41 accusés.

L'ambassadeur du Canada au Koweït « rentre à la maison »

Stephen Ward

de la Presse Canadienne

LONDRES — L'ambassadeur canadien au Koweït retourne aujourd'hui dans la capitale de l'émirat pour évaluer les dommages causés à l'ambassade pendant l'occupation irakienne de la ville de Koweït.

Apparemment, le bâtiment n'aurait pas subi de trop lourds dommages, a déclaré hier l'ambassadeur Larry Dickenson, qui ignore cependant dans quel état il retrouvera sa résidence.

« Ce sera comme rentrer à la maison », a commenté M. Dickenson en entrevue téléphonique, de son bureau temporaire au Bahrein. Il se disait tout à la fois excité et pressé de retourner au Koweït pour « remettre sur pied l'excellente mission que nous possédions là et revoir à nouveau nos amis ».

Le personnel koweïtien local a rouvert l'ambassade mercredi après l'éviction des forces d'occupation irakiennes du Koweït par la coalition militaire dirigée par les États-Unis.

L'ambassadeur ne sait rien de l'état des maisons appartenant aux Canadiens, qui avaient tous, pour la plupart, quitté le Koweït à Noël l'an passé, après l'invasion irakienne de l'émirat, au mois d'août.

Il compte s'installer au Koweït d'ici peu et faire en sorte que l'ambassade fonctionne « plus ou moins normalement » d'ici quelques semaines. Le diplomate s'envolera pour Koweït à bord d'un avion militaire canadien. Il sera accompagné du commodore Ken Summers, chef des troupes mi-

litaires canadiennes déployées dans le Golfe, d'une équipe de personnes chargées de maintenir la communication avec l'extérieur de la région, et d'experts en explosifs qui auront pour tâche de débusquer toutes les mines qui auraient pu être dissimulées dans l'enceinte de l'ambassade.

L'ambassade s'attachera d'abord à rétablir une présence canadienne, assister la poignée de Canadiens qui ont préféré ne pas quitter le Koweït et aider les Koweïtiens à rebâtir leur pays.

Ce sera le premier séjour de M. Dickenson au Koweït depuis l'invasion irakienne du 2 août, qui l'a surpris alors qu'il se trouvait à l'extérieur du pays, l'empêchant d'y retourner.

L'invasion avait coïncé sur place 35 employés de l'ambassade du Canada, dont 11 étaient canadiens. L'ambassade a suspendu ses activités au mois d'octobre, pendant que l'ambassadeur vivait dans des hôtels dans la région du golfe Persique, et le personnel a soit quitté la région, soit décidé de demeurer au Koweït ou de se rendre à Bagdad pour continuer à aider les Canadiens jusqu'à la fin de l'an dernier.

M. Dickenson est aussi ambassadeur du Canada auprès des États voisins du Golfe, le Qatar, Oman, Bahrein et les Émirats arabes unis.

Il a fait savoir que le personnel de l'ambassade sera rappelé à mesure que la situation s'améliorera dans la capitale koweïtienne, mais qu'il faudrait un certain temps pour revenir à des effectifs complets de 35 employés.

Le Conseil du Trésor québécois pourrait aussi plafonner les augmentations de ses fonctionnaires

Frédéric Tremblay

de la Presse Canadienne

QUÉBEC — À l'instar du fédéral, le gouvernement du Québec pourrait plafonner à 3 % les augmentations salariales de ses 325 000 fonctionnaires.

Un haut dirigeant du Conseil du Trésor a en effet indiqué, hier dans un entretien téléphonique, qu'un tel scénario était présentement à l'étude. « Il n'y a rien d'écarté, tout est à l'étude, dont le gel des (augmentations) salariales », a confié ce proche du président du Conseil du Trésor, le ministre Daniel Johnson.

Les augmentations de salaire, qui pourraient être ainsi consenties aux employés de la fonction publique québécoise, ne s'élèveraient probablement pas au-dessus des 3 % annuellement, comme a décidé de le faire le gouvernement fédéral.

« Comme vous savez, le Conseil du Trésor doit affronter des problèmes budgétaires très importants », a sou-



Les marchands tiennent à conserver leur « étalage » actuel.

Les cabarets érotiques se battent pour maintenir leur affichage extérieur

Caroline Montpetit

L'ASSOCIATION Cabarets-Montréal 1991, qui regroupe une douzaine de propriétaires de cabarets érotiques de la métropole, a l'intention de contester en Cour supérieure le projet de règlement de la Ville de Montréal bannissant l'affichage érotique des commerces de sexe.

Ce projet de règlement, qui interdit toute forme de représentation du corps humain à l'extérieur d'un établissement exploitant l'érotisme, doit être déposé au conseil municipal de Montréal le 4 mars prochain.

Selon Me Julius Grey, avocat de l'Association, ce projet de loi contrevient au principe de liberté d'expression garanti par les Chartes canadienne et québécoise des droits et libertés de la personne.

« Le recours doit être intenté au cours des prochaines semaines, précise Me Grey. Nous contesterons le règlement de la Ville de Montréal, ainsi que l'amendement apporté par l'Assemblée nationale à la Charte de la Ville de Montréal, qui permet à la Ville à passer un tel règlement. L'argument principal de notre contestation se fera sur la base du principe de liberté d'expression des commerçants ».

Pour Johnny Batista, président de l'Association Cabarets-Montréal 1991 et propriétaire du cabaret Sex-Appel, rue Sainte-Catherine, un tel règlement aurait d'ailleurs un effet négatif important sur l'industrie du commerce de sexe de toute la Ville.

« En période estivale, 60 à 70 % de notre clientèle est composée de touristes. Ces gens viennent de l'ensemble du Canada et des États-Unis. L'hiver, ces établissements sont également beaucoup fréquentés par des congressistes. Inscrire le mot cabaret sur l'enseigne d'un établissement n'a pas le même effet que d'y présenter une fille en bikini », précise-t-il.

De son côté, la présidente du comité exécutif de la Ville de Montréal, Mme Léa Cousineau, a réaffirmé hier sa conviction de répondre à la volonté d'une majorité de citoyens de Montréal en présentant un tel règlement.

« Le règlement se conforme à un engagement pris par le RCM en campagne électorale. Cet engagement nous a été rappelé à plusieurs reprises au cours des dernières années par des groupes de femmes, des groupes de commerçants ainsi que des comités de parents. N'importe

qui a le droit de contester ce règlement, affirme-t-elle. Mais il y a trois ans, nous avons légiféré sur l'étalage d'imprimés érotiques dans les commerces, en vertu de la loi sur la protection de la jeunesse. Ce règlement est en vigueur depuis trois ans, et personne ne l'a contesté. Nous pensons donc que la base juridique est suffisante pour justifier un nouveau règlement ».

Les commerces exploitant l'érotisme, tels les commerces de spectacles érotiques et de peep-shows, les établissements spécialisés en vente ou location d'imprimés ou de vidéos érotiques, les salles de projection de films et de vidéocassettes érotiques demeurent tout à fait légaux au Québec et au Canada.

Le règlement prévu par la Ville de Montréal permet d'ailleurs toute forme d'affichage excluant la représentation d'un corps humain.

« En interdisant toute forme de représentation, nous avons éliminé l'arbitraire quant à la notion d'habillement d'un corps humain », précise Marthe Lawrence, des relations publiques de la Ville de Montréal.

Selon Mme Cousineau, le projet de règlement de la Ville est bien adapté à la réalité montréalaise, dans la mesure où il continue de permettre aux clients de repérer les établissements en question sans aggraver les passants circulant par hasard dans les environs.

« Le centre-ville de Montréal est celui de l'Amérique du Nord où l'on retrouve la plus forte concentration d'activités culturelles, de commerces de toutes sortes et de résidences. À la Ville de Montréal, nous travaillons présentement à faire augmenter la population résidentielle de ce quartier. À Québec ou à Dorval, les commerces de sexe sont concentrés dans certains quartiers spécifiquement zonés de la ville. Nous ne pensons pas que certains résidents doivent porter plus que d'autres le poids de ces affichages. À Montréal, ce genre de commerce se retrouve même dans des quartiers très résidentiels ».

Pour Me Grey, le fait que le règlement de la Ville de Montréal sur l'étalage d'imprimés érotiques n'ait pas été contesté en cour ne limite en rien les possibilités de recours de l'Association.

« Peut-être que les commerçants n'ont pas contesté le dernier règlement. Mais s'il n'a pas été contesté, il ne crée aucun précédent juridique dans un sens comme dans l'autre », conclut-il.

5 millions \$ pour le quartier Saint-Roch

QUÉBEC (PC) — En attendant les gros projets et la définition de sa vocation, le quartier Saint-Roch, à Québec, profitera d'un curetage de 5 millions \$ au cours des dix prochains mois. « Les gens nous demandent autre chose que des beaux discours et des actions même modestes », a soutenu, hier, le maire de Québec, M.

Jean-Paul L'Allier. Si son administration n'est pas encore prête à définir la vocation du quartier (hôtellerie, bureaux, commerces ou activités récréo-touristiques), l'équipe du Rassemblement populaire a annoncé des mesures rapides : une quarantaine de projets seront amorcés.

geste d'Ottawa.

« On a qu'à se souvenir du plafonnement des hausses salariales de 6 et 5 % imposé par le gouvernement Trudeau au milieu des années 70 que l'ensemble des provinces avait suivi », rappelle-t-il.

Pour M. Harguindeguy, le gouvernement a également toujours succombé à la tentation de s'en prendre à ses employés lorsque la situation devient difficile. « Souvenez-vous en 83 de quelle façon on a été traité par le gouvernement du Québec », lance, amer, M. Harguindeguy.

Les salariés de l'État avaient subi une baisse de 20 % de leur salaire du-

rant trois mois.

Si jamais le plafonnement des salaires devait devenir réalité pour les employés de l'État, M. Harguindeguy n'écartera pas la possibilité que des moyens de pression, pouvant aller jusqu'à la grève, soient mis de l'avant. « Bien sûr, ce sont nos membres qui vont avoir le dernier mot », précise-t-il.

Déjà, les employés fédéraux promettent de livrer bataille avec la dernière énergie contre le gouvernement fédéral. Les travailleurs de la fonction publique québécoise auront le droit de grève légale le 1er janvier 92.

Vêtements de maternité

Les Enfants Desjardins



1007-1017, RUE LAURIER OUEST - OUTREMONT.



FONDATION
DES MALADIES
DU CŒUR
DU QUÉBEC

La Fondation désire rendre hommage à la mémoire de tous ceux et celles qui lui ont laissé à leur décès des sommes destinées à poursuivre la lutte engagée contre les maladies cardiovasculaires.

REER
PLACEMENTS GARANTIS

10,25%*
Échéance juillet 1994
Intérêt annuel



Fiducie Desjardins
POUR GÉRER L'AVENIR

* Les taux peuvent varier sans préavis.

LA VIE ECONOMIQUE

Montréal, vendredi 1er mars 1991

Le taux d'escompte à moins de 10 %

OTTAWA (PC) — Pour la première fois depuis 30 mois, le taux d'escompte de la Banque du Canada est passé hier sous la barre des 10 %.

De 10,02 % la semaine dernière, la banque centrale l'a en effet établi à 9,97 %, après que Statistique Canada eut reporté que l'activité économique avait chuté en vrille au cours des trois derniers mois de 1990.

La dernière fois que le taux des banques a été sous 10 %, c'était en août 1988.

Le taux bancaire, qui habituellement signale la voie à suivre aux taux accompagnant les prêts et les comptes d'épargne, a fléchi de plus de 2,25 points de pourcentage depuis qu'en décembre, il a entamé un recul graduel de 13 semaines consécutives.

Selon certains économistes, John Crow, gouverneur de la Banque du Canada, devrait maintenir cette chute des taux d'intérêt pour aider le pays à se tirer de la récession.

Hier, Statistique Canada a fait savoir que durant octobre, novembre et décembre, l'économie s'était contractée à un taux annuel de quatre pour cent — soit à un taux plus rapide que le fléchissement d'un pour cent enregistré durant le trimestre de juillet, août et septembre.

Pour les économistes, le dernier budget du ministre des Finances Michael Wilson, qui hausse les taxes et réduit les dépenses gouvernementales pour contenir le déficit, ouvrira la voie à d'autres réductions des taux d'intérêt.

« Il (ce budget) maintiendra la baisse des taux d'intérêt dans la bonne direction », a noté George Saba, économiste en chef du Montréal Trust.

Avec la récession qui se prolonge tout au long des trois premiers mois de cette année, le taux privilégié des grandes banques du pays devrait diminuer d'un demi-point de pourcentage à 10,75 %, a pour sa part prédit M. Mike Manford, économiste en chef des courtiers en valeurs mobilières ScotiaMcLeod.

Coup d'oeil boursier	
Montréal-XXM	
	1825.02 + 6.28
TSE-300	
	3462.37 + 17.81
Dow Jones	
	2882.18 - 6.93
Dollar canadien (US Cents)	
	86.93 + .07
Or (New York-US\$)	
	367.40 + 5.70

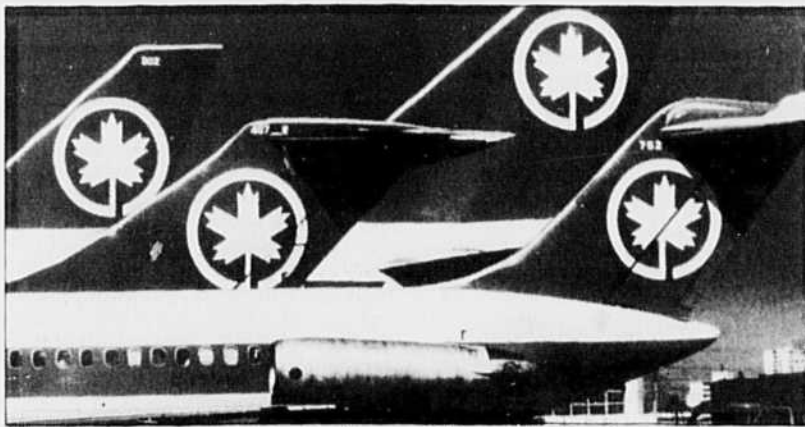
Air Canada essuie une perte de 74 millions \$

Claude Turcotte

FINANCIÈREMENT, Air Canada ne vole pas très haut, comme le démontrent amplement ses résultats de 1990. L'année s'est terminée avec une perte de 74 millions \$, en comparaison d'un bénéfice de 149 millions \$ en 1989. Il s'agit d'une perte de 1,01 \$ par action, qui contraste avec le bénéfice de 1,99 \$ par action de 1989.

Pour expliquer cette plongée, les dirigeants de l'entreprise invoquent la récession et la guerre du Golfe, sans nier cependant que le plus gros facteur négatif fut le paiement de 61 millions \$ en dédommagement aux 3100 employés qui ont été congédiés pendant l'exercice, en vertu d'une décision qui avait été prise pour réduire les pertes de la compagnie. Tout indique d'ailleurs qu'Air Canada va procéder à d'autres compressions dans les mois qui viennent.

M. Claude Taylor, qui cumule les présidences du conseil et de la direction depuis le départ de Pierre Jeanmou, en a pratiquement fait la confirmation hier à la Presse Canadienne à la suite d'une réunion avec des analystes financiers à Toronto. « Nous procédons à une révision majeure de notre structure administrative et nous devrions être en mesure d'annoncer des changements au cours du deuxième ou troisième trimestre »,



L'année 1991 ne sera pas plus facile que 1990 pour Air Canada.

a-t-il dit. Il a même précisé que « des emplois seront touchés ». Les compressions annoncées en octobre dernier concernaient surtout le service lui-même, à savoir des routes aériennes et les services à l'avion, c'est-à-dire, le plein, le nettoyage, les bagages, etc. On décrivait en plus la suppression de 275 postes parmi le personnel cadre et administratif, ainsi que le gel du salaire de tous les cadres en 1991.

Quoi qu'il en soit de ces changements, M. Taylor prévoit une perte en 1991. Air Canada continue résolument l'application de son programme de réduction des coûts et entend « procéder à fond de train » au parachèvement des changements

nécessaires pour atteindre une rentabilité soutenue. Au début de février, le président expliquait, dans une très longue entrevue accordée à un magazine économique, qu'au moment de sa privatisation, Air Canada n'était pas prête à agir selon les règles du secteur privé. Le problème est donc maintenant de savoir si les transformations internes se feront assez rapidement pour survivre à la secousse qui ébranle l'industrie mondiale de l'aviation et qui laisse des victimes, même parmi des compagnies considérées jusqu'à maintenant comme importantes.

Les compressions de 1990 devaient diminuer de 71 millions \$ la masse salariale en 1991. La montée

du prix du pétrole a fait que la compagnie a dû dépenser 96 millions \$ de plus que prévu à ce chapitre. Au quatrième trimestre, les frais en pétrole furent de 46 % plus élevés que dans le trimestre correspondant de l'exercice précédent, à cause du déclenchement de la guerre au Moyen-Orient, laquelle a par ailleurs causé une baisse de revenus par suite du nombre moins élevé de voyageurs à destination de l'Europe. Or, environ 24 % des revenus de l'entreprise proviennent des vols vers l'Europe, qui, du jour au lendemain, auraient connu une chute d'achalandage de 25 %.

Air Canada n'en pense pas moins qu'avec des bénéfices d'exploitation de 50 millions \$ (c'était 119 millions \$ en 1989), en excluant la somme de 61 millions \$ pour les mises à pied, qu'elle se trouve en meilleure situation que la plupart des compagnies aériennes d'Amérique du Nord.

La société a dû par surcroît subir une perte de 48 millions \$ dans ses activités de crédit avec la carte EnRoute, qui est maintenant en vente. Cette perte englobe des coûts de 17 millions \$ de démarrage aux États-Unis et une perte anticipée de 31 millions \$ au moment de la vente.

Tout ne va pas mal pour Air Canada, puisque ses revenus ont augmenté légèrement en 1990 pour atteindre 3,9 milliards \$, en comparaison de 3,6 milliards \$ l'année précé-

dente. Le revenu par passager/mille est passé de 16,3 cents à 16,7 cents, ce qui est un indice d'une utilisation plus économique des équipements. En fait, le coefficient d'utilisation a grimpé de 1,7 % pour atteindre 71,4 %. Enfin, Air Canada a gagné 5 % du marché aux dépens de Canadien International, ce qui lui donne 54,8 % du marché canadien. À la fin de l'année, Air Canada avait 107 appareils et 23 000 employés.

Évidemment, la fin de la guerre dans le golfe arabo-persique devrait avoir un effet heureux sur les activités aériennes, aussi bien en ce qui concerne le prix du pétrole que le nombre de passagers. Il reste le facteur négatif de la récession.

M. Taylor a l'intention de conserver les deux présidences, au moins jusqu'au moment où l'entreprise aura traversé la période de turbulence et que la réorganisation sera achevée.

L'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) confirmait cette semaine que le trafic aérien a diminué de 12 % en janvier dernier par rapport au premier mois de 1990. Pas moins de 15 400 vols ont été annulés en janvier, spécialement par les compagnies du Moyen-Orient. On avait prévu une croissance du trafic international de 6 ou 7 %, cette année, mais il semble qu'il faudra plutôt se contenter de 3 ou 4 %, ce qui se verra dans les résultats financiers.

Ford licenciera pour réduire ses coûts de 1,5 milliard d'ici la fin de l'année

DETROIT (AFP) — Ford Motor va réduire ses coûts de 1,5 milliard \$ US d'ici la fin 1991 surtout par le biais de suppressions d'emplois salariés et de départs anticipés à la retraite, a annoncé hier le président du deuxième groupe automobile américain, Harold Poling.

Toutefois M. Poling, qui s'adressait aux employés de Ford dans le cadre d'une vidéo-conférence, n'a pas précisé le nombre de suppressions de postes envisagé par le groupe qui compte 52 000 salariés.

Tout en souhaitant que le nombre de départs volontaires permettra de licencier moins de salariés, M. Poling a toutefois souligné « qu'il était de plus en plus clair que des coupes claires dans les effectifs salariés étaient inévitables à court terme ».

Le Detroit Free Press a rapporté hier en citant des sources non identifiées que Ford cherchait à réduire ses effectifs de 20 % soit 10 000 emplois.

Ces réductions de dépenses, a précisé M. Poling, font partie d'un plan

global de restructuration visant à économiser 3 milliards \$ US au total dans l'ensemble des opérations mondiales du groupe. Ce plan, a précisé à l'AFP un porte parole de Ford, est mis en oeuvre depuis le milieu de l'année dernière mais n'avait pas été jusqu'alors rendu public.

Ces mesures ont déjà permis d'économiser 1,5 milliard \$ US, soit la moitié de l'objectif initial. Deux cents salariés (White-collar) ont été licenciés depuis le lancement de ce plan, a encore indiqué ce porte parole, Dick Routh.

Ces mesures d'économie, a souligné Ford, n'affectent pas le programme d'investissement du groupe d'un montant de 7,3 milliards \$ US lancé en 1990.

Les deux autres grands constructeurs américains, General Motors, numéro un et Chrysler au troisième rang, ont également mis en place des programmes de restructuration destinés à réduire leurs dépenses et à améliorer leur compétitivité au moment où ils font face à une chute de

leurs ventes et à une concurrence accrue des firmes japonaises.

General Motors a indiqué que ses mesures de dégraissage, mises en oeuvre à partir de 1987, avaient permis au groupe d'économiser 13 milliards \$ US en 1990. Le montant total des coûts de GM se sont élevés à 114,2 milliards \$ US l'an dernier.

Le 4 février dernier, GM avait annoncé une réduction de 15 % de ses effectifs salariés au cours des deux prochaines années. Ces effectifs atteignent actuellement 100 000 personnes.

Chrysler s'est pour sa part refusé à indiquer combien d'emplois salariés le groupe avait l'intention de supprimer dans le cadre de son programme d'économie de 3 milliards \$ US destiné à réduire ses 30,5 milliards \$ US de coûts annuels. Mais dans les milieux spécialisés on estime généralement que Chrysler devrait supprimer 3000 emplois sur un effectif total de 24 000 salariés.

Les coûts de Ford ont atteint 96,1 milliards \$ US en 1990.

Recul de la consommation aux États-Unis

WASHINGTON (AFP) — Les dépenses de consommation ont reculé de 0,6 % en janvier aux États-Unis pour accusier leur plus forte baisse mensuelle depuis quatre ans alors que les revenus des ménages américains ont diminué de 0,5 % pendant la même période, a annoncé hier le gouvernement.

Le département du Commerce a précisé que cette catégorie de dépenses, comptant pour les deux tiers du produit national brut américain, étaient tombées à 3,72 milliards \$ US

le mois dernier en rythme annuel et en données corrigées des variations saisonnières contre 3,74 milliards \$ US en décembre, mois au cours duquel elles avaient augmenté de 0,5 %.

Les revenus des ménages ont totalisé 4,72 milliards \$ US en rythme annuel et données corrigées des variations saisonnières en janvier contre 4,74 milliards \$ US en décembre quand ils avaient augmenté de 0,6 %. Cette catégorie de revenu avait cru de 0,4 % en novembre.

Mercredi le département du Com-

merce avait annoncé une chute de 2,9 % des dépenses de consommation au quatrième trimestre 1990, période au cours de laquelle le produit national brut s'est contracté de 2 %. Le PNB n'avait pas enregistré de croissance négative sur un trimestre depuis 1986.

Le taux d'épargne des Américains exprimé en pourcentage des revenus disponibles a atteint 4,3 % en janvier contre 4,2 % en décembre, a également précisé le département du Commerce.

Indosuez accroît sa participation dans Lévesque Beaubien

Robert Dutrisac

À LA FAVEUR d'une transaction visant l'achat d'un courtier de Toronto par Lévesque Beaubien Geoffrion, le gigantesque conglomérat français Groupe Indosuez accroît sa participation de 2,6 % à 7 % dans la plus importante maison de courtage au Québec.

De plus, Indosuez se voit accorder la possibilité de porter cette participation à 10 % au cours des cinq prochaines années et obtient un siège au conseil d'administration du courtier montréalais.

En vertu de l'entente conclue hier, Lévesque Beaubien Geoffrion fait l'acquisition du courtier torontois Capital Group Securities, une maison spécialisée dans la vente d'actions aux institutions. L'acquisition se fera uniquement par échange d'actions de Lévesque Beaubien Geoffrion et n'implique donc aucun déboursé.

Au cours d'un entretien, le président de Lévesque Beaubien Geoffrion a indiqué que Capital Group occupe 2 % du marché des achats boursiers effectués par les institutions, ce qui correspond à peu près à la part de Lévesque dans ce marché. « Cette acquisition nous permettra de renforcer notre présence à Toronto en plus d'accroître notre part du marché institutionnel », a souligné M. Brunet.

Capital Group a des bureaux à Montréal, Vancouver et Toronto mais c'est dans cette dernière ville qu'il est de loin le plus actif. La firme emploie une trentaine de personnes.

Cette maison de courtage spécialisée est une filiale à part entière de W.I. Carr Securities, un important

courtier de Londres. Ce dernier est détenu par le Groupe Indosuez.

M. Brunet a précisé qu'Indosuez obtenait 2 % du capital-actions de Lévesque en échange de la propriété de Capital Group. En outre, Indosuez achètera un autre bloc de 2 %, ce qui vient s'ajouter aux 2,6 % qu'il détient déjà. À la clôture de la transaction, la propriété du courtier montréalais se détaillera comme suit : 67 % détenus par la Banque Nationale, 7 % par Indosuez et 26 % par les dirigeants du courtier.

Ce resserrement des liens entre Lévesque et Indosuez donnera à la maison de courtage un meilleur accès aux marchés internationaux, notamment sur le plan du financement des entreprises, a indiqué M. Brunet qui a ajouté qu'il était encore trop tôt pour connaître quelles formes prendra cette collaboration. « S'il s'avère que dans les prochaines années, le marché européen présente un meilleur rendement qu'ici, nous sommes maintenant mieux placés pour en profiter », a-t-il fait valoir. Lévesque pourra ainsi disposer des produits et des services d'analyse des principaux marchés mondiaux que dessert Indosuez.

Rappelons que le Groupe Indosuez, par l'entremise de sa filiale en assurances Groupe Victoire, a acquis l'an dernier une participation de 50 % dans La Laurentienne Générale, une des plus importantes compagnies d'assurance de dommages au Québec.

Lévesque Beaubien Geoffrion emploie maintenant plus de 1300 personnes et compte 34 succursales. Quant au Groupe Indosuez, il oeuvre dans 65 pays. Ses actifs totalisent 140 milliards \$ et son capital 16 milliards \$.

\$5,000,000

(Approximatif)

TIRAGE



SAMEDI

Ça change pas le monde. Sauf que...



Pour votre
REER...

ET V'LAN!

10 1/4 %

15 mois

Intérêt à l'échéance

Ce taux peut changer sans préavis.

HEURES D'OUVERTURE
PROLONGÉES

RENSEIGNEZ-VOUS
À VOTRE SUCCURSALE...



TRUST GÉNÉRAL

Place du Carrefour, Laval 682-3200
5995 boul. Gouin O., Montréal 745-1515
995 boul. St-Jean, Pointe-Claire 694-5670
Centre Rockland, Ville Mont-Royal 341-1414
1 Vincent d'Indy, Outremont 739-3265
1020 ave. Laurier O., Outremont 272-4777
Place Ville-Marie, Montréal 871-7300
1100 University, Montréal 871-7200

Place d'Anjou, Anjou 355-4780
Carrefour Angrignon, LaSalle 366-0730
Place Portobello, Brossard 466-2500
299 boul. Sir Wilfrid-Laurier, St-Lambert 466-8666
521, rue St-Charles Borromée, Joliette 752-0666
7272 boul. Maurice Duplessis, Rivière-des-Prairies 643-4040

LA VIE ÉCONOMIQUE

Le Koweït recommencera à produire du pétrole d'ici un an

NICOSIE (AP) — Les puits de pétrole du Koweït sont en feu mais les responsables de l'émirat pensent que leur pays sera assez rapidement en mesure d'exporter son or noir, même s'il faudra plus de temps pour reconstruire les raffineries. En revanche, l'économie irakienne trouvera difficilement les moyens de sa reconstruction.

Les Koweïtiens se refusent à être précis dans leur prévisions quant à la reprise de l'activité, mais les spécialistes des questions pétrolières estiment à moins d'une année le temps nécessaire à la production d'or noir.

L'Irak en revanche, criblé de dettes et toujours dirigé par un régime avec lequel peu de pays sont prêts à traiter, risque de mettre plusieurs années avant de remonter la pente.

Les plus gros dégâts infligés par les coalisés touchent les capacités de raffinage de la pétrochimie irakienne mais les installations de pompage et de production sont quasiment intactes. Mais pour vendre du pétrole, encore faut-il avoir des clients, alors que le marché tend

déjà à la surproduction.

Au début de l'occupation du Koweït, l'Irak avait annoncé le démembrement d'une raffinerie de l'émirat, tandis que disparaissaient de trois autres unités des éléments techniques essentiels à leur fonctionnement.

Fergus MacLeod, un spécialiste du marché pétrolier à Londres, qui a eu des contacts avec les responsables koweïtiens, affirme que ceux-ci estiment à neuf mois le laps de temps nécessaire avant que la production de l'émirat n'atteigne la moitié de la production d'avant la guerre.

M. MacLeod souligne qu'il devrait être moins difficile d'éteindre les puits en flammes que de réparer les circuits et les équipements de chargement tels que ceux du terminal de Sea Island détruit par l'aviation coalisée en janvier.

Quant aux raffineries, elles ne fonctionneront certainement pas avant longtemps. Une installation moderne se construit en plusieurs années et coûte plusieurs milliards de dollars. Des sociétés américaines

spécialisées dans les équipements pétroliers et qui ont joué un rôle historique dans l'industrialisation de la région (Bechtel, Fluor, Parsons) ont déjà signé avec le gouvernement koweïtien des contrats pour reconstruire la pétrochimie de l'émirat.

Les Irakiens risquent de ne pas trouver de telles facilités. M. MacLeod estime que l'Irak devra importer son essence dans un avenir prévisible, tout comme l'Irak continue d'acheter l'essentiel de son carburant en raison de la destruction de ses raffineries pendant la guerre avec l'Irak.

Au-delà de la question de la reconstruction de l'Irak, « on peut se demander si les compagnies pétrolières auront envie d'avoir l'Irak comme fournisseur », s'interroge Peter Bogin, un expert pétrolier travaillant à Paris.

« Politiquement, poursuit-il, sera-il bon de faire travailler sa société en Irak ? En matière de sécurité, sera-t-il sage d'avoir des employés en Irak ? La grande question est de savoir qui va reconstruire l'Irak. »

La fin de la guerre pourrait aider les États-Unis à sortir de la récession

Pascal Reynard

de l'Agence France-Presse

WASHINGTON — Reprise de la confiance des consommateurs, recul des cours du pétrole, gros contrats à l'exportation : les États-Unis espèrent profiter pleinement des dividendes attendus de la victoire alliée dans le Golfe pour sortir rapidement de la récession.

La défaite de l'Irak arrive à point nommé pour l'économie américaine qui a besoin d'un sérieux coup de fouet, afin de relancer son activité qui chute depuis l'automne dernier.

Selon les experts, ce coup de fouet devrait provenir principalement d'une remontée de la confiance des consommateurs qui devrait se traduire par une reprise des dépenses de consommation. Celles-ci représentent à elles seules les deux tiers de l'activité économique américaine.

Le plongeon de la confiance des consommateurs, qui avait démarré dès le début de la crise du Golfe en août dernier, est considéré comme un des éléments essentiels — sinon le principal — ayant fait basculer les États-Unis dans la récession.

Avec la fin de la guerre, les consommateurs devraient retrouver le moral et recommencer à dépenser

grâce à la fois à l'effet psychologique de la victoire et à la retombée des prix des carburants, espèrent les analystes. Signe avant-coureur de cette évolution, la confiance des consommateurs s'est déjà légèrement redressée en février, selon une enquête publiée mardi par le Conference Board, principal organisme d'études du patronat américain.

Les dépenses de consommation devraient également être dynamisées par la forte baisse récente des taux d'intérêt liée au relâchement de la politique de crédit des autorités monétaires américaines.

Si le retour de la confiance des consommateurs se concrétise, l'économie américaine devrait sortir de la récession vers le milieu de cette année, estiment la plupart des experts.

Refletant cet optimisme, l'Association américaine des économistes d'entreprise vient de prévoir une nette reprise de la croissance dès cet été (hausse du PNB de 1,9 % au troisième trimestre et de 2,5 % au quatrième) après une stabilisation de l'activité dans les prochains mois (recul de 0,3 % du PNB au deuxième trimestre).

À côté de la relance attendue des dépenses de consommation, les entreprises américaines devraient bé-

néficier également de la reconstruction du Koweït en s'adjudant une bonne partie — au moins les deux tiers selon les premières estimations — des gros contrats que s'approprie à signer ce pays.

À la reconstruction du Koweït, dont le coût est estimé entre 60 et 100 milliards \$ US, viendront s'ajouter les ventes d'armes. Les alliés des États-Unis, parmi lesquels se trouvent surtout les pays du Golfe comme l'Arabie saoudite, souhaitent acheter pour 33 milliards \$ US d'armements américains l'an prochain, ont indiqué mercredi des membres du Congrès ayant eu accès à un rapport confidentiel du gouvernement.

Au milieu de cet optimisme, certains experts se montrent néanmoins plus prudents en soulignant que les risques d'une récession plus longue et plus sévère que prévu n'ont pas tous disparu, comme par enchantement, avec la libération du Koweït.

Parmi ces dangers, on trouve notamment la chute du marché immobilier, la crise bancaire et le surendettement général (État fédéral, entreprises et consommateurs) de l'économie américaine. Des éléments qui rendent plus incertaines les prévisions que lors des précédentes récessions, affirment ces analystes.

Fin d'une bonne aubaine pour les armateurs pétroliers

Pascale Juilliard

de l'Agence France-Presse

LONDRES — La guerre du Golfe a propulsé les taux d'affrètement pétroliers à des niveaux inconnus depuis 20 ans, faisant la fortune des armateurs, mais la paix semble annoncer la fin de la période des vaches grasses, estiment des sources du marché.

« Les taux ont probablement atteint des niveaux inégalés depuis 20 ans », a indiqué M. Eric Shawyer, le président de la maison de courtage Gibson, spécialisée dans l'affrètement maritime. « Mais cette semaine, ils sont partis en sens inverse », a-t-il relevé.

Un VLCC (bâtiment de 200 000 à 270 000 t. environ) affrété dans le Golfe pour des destinations occidentales obtenait vendredi dernier plus de 80 points Worldscale, l'unité de compte des taux.

Mais depuis dimanche, date du déclenchement de l'offensive terrestre, les taux ont baissé de 10 points, parfois 20 points, pour des tankers de gros tonnage affrétés dans le Golfe.

M. Klaus Waller, chef de la section tankers chez les courtiers Clarkson, s'est montré pessimiste. Les taux obtenus par des VLCC « ont chuté d'environ 25 % pendant les dernières 24 heures », a-t-il indiqué hier, « et ils vont baisser davantage avant de se stabiliser à environ 55 points, leur niveau du mois d'août ».

Au moment où les hostilités s'achèvent, les armateurs ont réalisé que l'offre de pétrole est abondante, surtout à l'approche de l'été où la demande diminue toujours. Anticipant une chute du trafic de pétroliers, ils sont prêts à baisser leurs prix.

L'essor des taux après le début de la crise du Golfe en août a été attribué à une forte demande de réservoirs flottants qui a causé une pénurie de bâtiments. L'Arabie Saou-

dite et l'Irak avaient retenu un grand nombre de tankers avant que la guerre n'éclate afin d'entreposer une partie de leur pétrole en mer, craignant que leur production ne soit perturbée par le conflit.

Selon la Lloyd's List d'hier, le quotidien du marché de l'assurance Lloyd's, les services militaires américains, la compagnie pétrolière nationale saoudienne Samarec et le ministère de la Défense britannique ont tous affrété des porteurs de produits raffinés pour l'approvisionnement des militaires et des civils de la région, mais la conclusion du conflit va mettre fin à nombre de ces contrats.



LA
MARITIME

AVIS DE DIVIDENDE

Le Conseil d'administration de La Maritime, compagnie d'assurance-vie, a déclaré un dividende trimestriel de 54,69 cents par action privilégiée de premier rang de série A, payable le 28 mars 1991 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 4 mars 1991.

Nancy S. Anderson
Secrétaire générale

Halifax (Nouvelle-Écosse)
Le 25 février 1991

MANGER MIEUX—C'EST MEILLEUR



Bechtel signe avec le Koweït

SAN FRANCISCO (AFP) — Bechtel Group, deuxième groupe américain de travaux publics et d'ingénierie, va conduire la reconstruction de l'industrie pétrolière du Koweït en grande partie détruite pendant l'invasion irakienne, a-t-on appris hier auprès de la firme. Le porte-parole de Bechtel a indiqué que le groupe avait signé un protocole d'accord avec la compagnie pétrolière d'État du Koweït, Koweït Petroleum, aux termes duquel la firme américaine agira en qualité de chef de projet pour remettre en état l'ensemble des installations. Les deux parties travaillent actuellement à la mise au point finale d'un accord qui devrait être signé prochainement, a précisé ce porte-parole. Le gouvernement en exil du Koweït et Bechtel négocient depuis plusieurs mois un contrat pour la reconstruction de l'industrie pétrolière du pays gravement endommagé par l'invasion de l'Irak. Près de 600 puits de pétrole sur un total de 950 ont été détruits par les Irakiens.

Bechtel qui a travaillé au Koweït depuis plus de 40 ans va surtout jouer un rôle important pour la conception et la reconstruction du réseau d'oléoducs, des stations de pompage, des réservoirs et des raffineries du pays. Bechtel va également participer aux efforts pour éteindre les puits de pétrole en feu.

Bechtel s'est refusé à estimer le montant potentiel de ce contrat qui, a souligné la firme, n'a pas encore été signé.

Toutefois, certains experts pétroliers estiment que le coût total de la reconstruction de l'ensemble de l'industrie pétrolière et gazière pourrait atteindre 10 milliards \$ US.

Quelque 4300 employés de Bechtel et des sous-traitants sont appelés à travailler à ce projet ainsi que 1300 Koweïtiens.

Par ailleurs, le groupe franco-britannique GEC Alsthom s'est vu attribuer par le gouvernement koweïtien en exil un contrat portant sur la fourniture de quatre groupes électrogènes.

Le montant de contrat, qui a été attribué à sa filiale Ruston Gas Turbines Ltd, a été chiffré à environ 12 millions \$ US par GEC Alsthom, dans un communiqué publié jeudi. GEC Alsthom est une filiale des groupes britannique GEC et français Alcatel-Alsthom.

Ces groupes électrogènes, mobiles, ont une puissance totale d'environ 10 000 kW et serviront à la production de base de courant électrique. Ils seront alimentés par des petites turbines à gaz (fonctionnant, comme leur nom ne l'indique pas, soit au gaz soit au fuel), précise-t-on chez GEC Alsthom.

Ce premier contrat vaut surtout pour sa portée symbolique, puisqu'il a été annoncé quelques heures après la fin des hostilités. Il ne représente en effet qu'une fraction des ventes de GEC Alsthom qui ont atteint au cours de son dernier exercice 9 milliards \$ US environ.

Ruston, implantée au Koweït depuis quarante ans, avait, avant la guerre du Golfe, livré 68 turbines à gaz de petite puissance, qui fournissent la puissance nécessaire aux pompes qui extraient le pétrole koweïtien.

Les deux premiers groupes électrogènes seront expédiés de l'usine de Lincoln (centre-est de l'Angleterre) dans les deux semaines à venir, puis transportés et stockés à Dhahran en Arabie Saoudite, en attendant l'autorisation du commandement allié. Les groupes seront ensuite acheminés par route jusqu'à Koweït City, précise le communiqué.

Les avoirs du Koweït sont toujours gelés

LONDRES (AFP) — Les avoirs koweïtiens et irakiens, gelés en Grande-Bretagne au lendemain de l'invasion du Koweït continueront d'être bloqués pour l'instant, a indiqué le Trésor britannique hier.

« Il est trop tôt pour dire quoi que ce soit sur ce sujet, a indiqué un responsable du Trésor britannique, mais ils seront certainement libérés aussi tôt que possible ».

Quant au gel imposé sur les avoirs koweïtiens, ils ont subi de nombreux allègements depuis leur instauration, l'essentiel étant que les biens koweïtiens en Grande-Bretagne ne sortent pas du pays.

Au début de la semaine, les transactions entre établissements bancaires koweïtiens installés en Grande-Bretagne et aux États-Unis avaient été rétablies afin de leur permettre de reprendre des activités normales.

Les sociétés koweïtiennes présentes à Londres, parmi lesquelles le Kuwait Investment Office (KIO), une société financière qui gère des biens estimés à 30 milliards \$ US, ou la Kuwait Petroleum Corporation, ont opéré de façon réduite depuis le 7 août dernier, leurs biens ne pouvant pas sortir du pays.

Bar
Restaurant
Traiteur
Tél.: 849-6331



801 ouest, boul. de Maisonneuve

L'ACTUALITE INTERNATIONALE

Les pertes irakiennes sont immenses

WASHINGTON (AFP) — On ne saura jamais avec exactitude quelles ont été les pertes en vies humaines de l'armée irakienne dans la guerre du Golfe, mais selon un modèle informatique développé par un expert militaire, celles-ci pourraient s'élever à plus de 60 000 soldats morts et blessés.

Côté allié, on garde un silence quasi complet. Il aura fallu attendre la conférence de presse du général Norman Schwarzkopf mercredi pour apprendre que les pertes irakiennes, selon les termes du général, étaient « très, très importantes », plus particulièrement au sein des unités de conscrits déployées en première ligne, et qui ont fait l'objet de l'un des bombardements aériens et d'artillerie les plus violents de l'Histoire. Le commandant en chef de l'opération *Tempête du désert* s'est arrêté là. Il n'a voulu citer aucun chiffre.

« Nous les avons trouvés dans les tranchées », s'est-il borné à indiquer.

Cité par le *Washington Post* d'hier M. Trevor DePuy, l'expert ayant établi le modèle informatique, a invité

d'autre part à le considérer « avec la plus extrême prudence ».

Comme c'est le cas lorsque de grandes quantités de cadavres sont rassemblées, et pour des raisons de prophylaxie évidentes, la plupart des irakiens ont dû être enterrés sur les lieux mêmes de leur fin, dans les tranchées et les abris déchiquetés par les projectiles, et refermées au bulldozer, estiment les observateurs.

Historiquement, soulignent-ils, les pertes en vies humaines en période de guerre n'ont jamais été connues avec précision, surtout dans le cas de batailles intenses concentrées sur une portion réduite de terrain, comme cela a été le cas lors du bombardement puis du franchissement des lignes de défense irakiennes.

Compte tenu de l'extrême rapidité de l'avance des forces alliées et de l'état de démoralisation complète des soldats irakiens qui, selon le général Schwarzkopf, ont déserté en masse pendant les derniers jours du conflit, il est vraisemblable qu'un nombre non négligeable de soldats irakiens errent encore sur le champ

de bataille, isolés ou en petits groupes, cherchant désespérément quelqu'un à qui se rendre.

Dans sa conférence de presse quotidienne à Ryad, le général Richard Neal, porte-parole militaire américain, a annoncé hier que les 42 divisions irakiennes du TKO, le théâtre koweïtien d'opérations, avaient cessé d'exister en tant qu'unités constituées.

Il a estimé à « un peu plus d'une division » l'effectif total des forces irakiennes qui n'avaient pas été capturées ou mis hors de combat, soulignant qu'il ne s'agissait plus de corps constitués mais d'éléments épars de l'armée irakienne en déroute, en fuite vers Bagdad ou isolés sur le TKO après avoir été débordés par l'avance foudroyante des Alliés.

Il a précisé que l'Irak possédait encore « de 25 à 27 divisions » au total, déployées principalement à la frontière nord et est de ce pays, et principalement composées d'infanterie.

Le général Neal a d'autre part admis que les Irakiens avaient réussi à

sauver quelques-uns de leurs chars modernes T-72. Quelques-uns de ceux qui n'ont pas été détruits pendant les combats « sont probablement sortis (du TKO) pendant l'opération », allée, a-t-il estimé.

Il a également indiqué que les troupes irakiennes désiraient se replier étaient autorisées à le faire « dans la mesure où elles n'affichaient pas d'intentions hostiles. Des troupes irakiennes peuvent-elles aller là-bas (sur la route de Bagdad) avec leurs armes ? Oui, elles le peuvent », a poursuivi le général Neal. Il a souligné cependant que pour les troupes verrouillant la route du nord « il n'y avait pas grand-chose à laisser passer ».

La principale mission des Alliés va être à présent de mettre de l'ordre sur le champ de bataille, convaincre à la reddition les derniers éléments irakiens isolés et qui, faute de communications, n'ont pas été informés du cessez-le-feu, et continuer de répondre, à partir de positions tactiques désormais défensives, à tout acte hostile isolé.



Un jeune Irakien pleure au milieu des décombres qui jonchent une rue de Bagdad. Selon le Congrès américain, les bombardements alliés sur l'Irak causent des problèmes logistiques qui pourraient entraîner cette année de graves pénuries alimentaires pour le peuple irakien. Même si l'Irak a une récolte record en mai-juin, le manque de carburant et de matériel freinera considérablement la moisson et la distribution, selon un rapport rédigé pour le service de recherches du Congrès.

L'armée irakienne a massivement désobéi aux ordres venant de Bagdad

RYAD (AFP) — Contrairement à ce qu'on avait cru au début de l'engagement terrestre, l'armée irakienne n'a pas seulement connu des désertions massives : elle a apparemment, jusqu'au plus haut niveau, désobéi aux ordres de Saddam Hussein en reculant sans combattre.

En conséquence, sur un total de 60 à 70 divisions irakiennes, dont 42 déployées sur le théâtre d'opérations du Koweït (c'est-à-dire y compris le sud irakien), 32 ont été mises hors de combat et une dizaine d'autres sont dispersées, estime-t-on de source militaire française.

Démoralisée par la restitution par l'Irak de tous les acquis de huit ans de guerre contre l'Iran l'été dernier, l'armée irakienne l'a été encore plus, selon ces sources, par l'annonce faite la semaine dernière par le président irakien qu'il allait abandonner le Koweït, cette « 19e province » pour la défense de laquelle les soldats irakiens avaient déjà subi un mois et demi de bombardements aériens.

« Débarrassé-nous de ce tyran », ont dit aux soldats de la coalition de nombreux officiers irakiens, jusqu'au grade de colonel, après leur reddition, a révélé hier soir à l'AFP le général Tanguy Le Pichon, chef de

l'état-major de l'opération Daguet.

Ce responsable a confirmé que les troupes irakiennes, à l'exception de la Garde républicaine, n'avaient pas voulu manœuvrer face à l'avance des troupes coalisées, soit pour éviter de se faire bombarder en sortant des abris enterrés, soit parce qu'elles ne voulaient plus se battre.

En survolant mercredi la zone des combats de la division Daguet, notamment au sud de Salman, un envoyé spécial de l'AFP a pu constater que des dizaines de canons avaient été abandonnés repliés et bâchés, en position de remorquage, et n'avaient donc pas tiré. De même, de nombreux chars intacts, des T-55, avaient été abandonnés dans leur trou sans combat, sans avoir tiré, car il n'y avait pas de douilles d'obus autour. Les soldats du Génie devaient les faire exploser un à un.

« Une ou deux divisions ont tout simplement cessé de combattre », affirme le général Le Pichon, alors que d'autres ont tenté de refluer vers le nord, mais le seul point de passage leur restant ouvert était un pont près de Bassorah, ce qui a limité leurs possibilités de s'échapper.

Dès avant le début de l'engagement le 24 février, les troupes ira-

kiennes avaient connu un important mouvement de désertions : jusqu'à un tiers des effectifs pour certaines unités. Ces déserteurs, ne pouvant passer en Arabie saoudite à cause des champs de mines placés le long de la frontière irakienne et koweïtienne, avaient reflué vers le nord.

Le reste des troupes était par ailleurs isolé, la destruction par l'aviation alliée des infrastructures de communication ayant certainement contribué à couper Bagdad de ses troupes.

Mais plus encore, démoralisés et usés par les bombardements aériens, beaucoup de militaires irakiens ont dit qu'ils « n'attendaient qu'une occasion pour se rendre », indique le général Le Pichon.

Selon les renseignements obtenus par l'armée française, les chiffres blancs (signe de reddition) avaient été interdits depuis deux mois dans l'armée irakienne. Un récent message radio capté par les écoutes alliées mentionnait « l'interdiction de distribuer des sous-vêtements blancs aux troupes », autre signe révélateur de l'iniquité du commandement irakien.

Enfin, malgré ces précautions, tous les soldats irakiens, sans exception, capturés par l'armée française,

avaient caché sur eux l'un de ces tracts largués par l'aviation américaine et donnant les consignes à tenir pour se rendre.

Ces tracts indiquant qu'il fallait se rendre au passage des avions, c'est ainsi qu'un bataillon d'hélicoptères, le 25, a fait d'un seul coup 400 prisonniers, une unité complète avec son colonel, qui étaient sortis en levant les bras au passage des hélicoptères.

Les témoignages de simples soldats, recueillis par l'AFP sur le terrain lors de l'avancée des troupes françaises, indiquaient que ces hommes avaient été abandonnés par leurs officiers.

Mais selon l'état-major français, beaucoup d'officiers, et même des généraux, se sont rendus exactement dans les mêmes conditions, manifestant à leur façon le refus de continuer cette guerre qu'ils désapprouvaient.

Si les unités prises dans le piège de la tenaille alliée ne sont plus en mesure de remonter à Bagdad et exprimer leur désaccord, les spécialistes estiment que leur état d'esprit est révélateur d'un malaise certain dans l'ensemble de l'armée irakienne, qui pourrait mettre en difficulté le régime irakien.

Une femme pourrait prendre le pouvoir au Bangladesh

d'après Reuter et AFP

DHAKA — En remportant 132 des 287 sièges au Parlement déjà attribués, selon les résultats quasi définitifs publiés hier, le Parti nationaliste du Bangladesh (PNB) a largement dominé son principal rival, la Ligue Awami, dans les premières élections libres du pays depuis vingt ans.

La dirigeante du PNB, Begum Khaleda Zia, a été élue dans les cinq circonscriptions où elle se présentait, dont deux dans la capitale Dhaka. La Ligue Awami n'a obtenu jusqu'ici que 85 sièges.

Le Parti Jatiya, de l'ancien président Hossain Mohammad Ershad, contraint de démissionner en décembre à la suite d'une virulente campagne de l'opposition, a obtenu 35 sièges.

Les résultats des onze derniers sièges à pourvoir seront publiés dans le courant de la journée d'hier, a précisé la commission électorale.

Le vote dans deux des 300 circonscriptions électorales a été annulé en raison de la mort de deux candidats, l'un de maladie, l'autre assassiné par des inconnus.

Le PNB se réclame d'un modèle islamique garantissant la liberté de religion et envisageant une économie mixte, avec privatisation des banques et de l'industrie.

C'est de ce modèle que s'était inspiré l'époux de Begum Khaleda Zia, le général Ziaur Rahman, lorsqu'il succéda au Sheikh Mujibur, tué lors d'un coup d'État militaire en 1975. Ziaur Rahman, porté au pouvoir par un contre-coup d'État quelques mois plus tard, fut assassiné en 1981.

Dès les premiers résultats connus, la dirigeante du PNB a « remercié le peuple (du Bangladesh) pour l'appogée triomphale de sa longue lutte pour la démocratie », ajoutant cependant qu'il y avait eu quelques irrégularités de vote.

La Ligue Awami a de son côté accusé le PNB d'avoir truqué les élections. « La nation entière est stupéfaite. Le PNB a employé ses vieilles méthodes de trucage électoral », a dit sa dirigeante Sheikh Hasina, fille du premier président du Bangladesh, Sheikh Mujibur Rahman.

« Je ne m'avoue pas vaincue », a-t-elle déclaré, lors de la publication des résultats des cinquièmes législatives de l'histoire du pays. Elle a accusé une « clique réactionnaire » qu'elle n'a pas nommée d'être responsable de ce mauvais score, estimant que les élections ont été truquées à grande échelle. Elle a aussi accusé les militants du BNP d'avoir créé « un règne de terreur » dans le pays, affirmant que la Ligue Awami lancerait une campagne de protes-



Khaleda Zia, au centre, a déposé hier une gerbe de fleurs sur la tombe de son mari, l'ancien président Ziaur Rahman.

tion.

Son parti prône un État socialiste et séculaire. Sheikh Hasina a perdu dans l'une des trois circonscriptions où elle se présentait.

Selon des observateurs de pays du Commonwealth dépêchés pour superviser les élections, le vote a été globalement régulier.

Quelques irrégularités ont cependant été relevées. Selon des informations parvenues à la commission du Commonwealth, 150 000 des 62 millions d'électeurs inscrits n'ont pas

trouvé leurs noms sur les listes électorales.

On ignore encore si la Begum Zia va prendre le poste de premier ministre ou y nommer un proche pour se réserver la candidature à la prochaine élection présidentielle.

Au Bangladesh, le premier ministre est le chef du gouvernement, mais les pouvoirs d'administration du pays, de révocation des ministres, et le commandement de l'armée sont détenus par le président, élu au suffrage direct.

Un témoin-clé dans le procès de Noriega est tué dans un accident de voiture

MIAMI (AFP) — Un témoin important de l'accusation dans le procès pour trafic de drogue de l'ancien homme fort du Panama Manuel Noriega et de deux co-accusés est mort mercredi dans un accident de voiture, ont annoncé hier les autorités.

Le témoignage de cet homme, Ramon Navarro, aurait impliqué directement les trois hommes dans une tentative d'introduction illégale de 322 kg de cocaïne aux États-Unis en mars 1986. Navarro devait témoigner sur un arrangement conclu entre Noriega et les deux trafiquants pour leur assurer la protection des autorités panaméennes pour mener à

bien leur trafic.

Les accusateurs publics ont reconnu avoir payé Navarro 170 000 \$ pour lui avoir assuré l'immunité pour plus d'une centaine de délits de trafic de drogue en échange de son témoignage dans cette affaire.

L'accident dans lequel est mort Navarro s'est produit mercredi soir à proximité de l'établissement pénitentiaire dans lequel Noriega et l'un des deux autres co-accusés sont prisonniers.

L'accident fait l'objet d'une enquête, a-t-on indiqué de sources policières.

Le procès des deux co-accusés de

Noriega, le Colombien William Saldarriaga et l'Américain Brian Davidow, avait commencé lundi à Miami, tandis que celui de Noriega doit commencer le 24 juin.

Selon l'accusation, Navarro devait témoigner de la tenue d'une réunion à Panama entre Saldarriaga et Davidow, au cours de laquelle ils avaient mis au point l'envoi en Colombie, à partir de Panama, d'un millier de fusils d'assaut M-16, qui devaient être échangés contre de la cocaïne auprès de l'organisation colombienne du Cartel de Medellín. La drogue devait ensuite être convoyée aux États-Unis à bord d'un yacht, le

Krill.

Au cours de cette réunion, les deux hommes se seraient entretenus par téléphone avec Manuel Noriega, qui leur aurait assuré que le Krill pourrait transiter sans risque par le canal, les ports et les eaux de Panama.

L'affaire du Krill est l'une des 15 charges pesant sur Noriega et 14 co-accusés, dont Saldarriaga et Davidow. Ces derniers avaient obtenu du juge William Hoeweler d'être jugés séparément, car ils craignaient que la publicité faite autour du procès Noriega affecte leur droit à un procès équitable et serein.

LE MONDE EN BREF

Décès de Guillermo Ungo

MEXICO (AFP) — Guillermo Ungo, l'un des chefs de l'opposition politique salvadorienne, est mort hier à l'âge de 60 ans à Mexico des suites d'une longue maladie cérébrale, a annoncé à l'AFP son fils Carlos Ungo. Guillermo Manuel Ungo, qui est décédé à l'hôpital espagnol de la capitale mexicaine, avait été candidat de la Convergence démocratique (gauche) lors de l'élection présidentielle du 19 mars 1989 au Salvador. Il avait dirigé le Front démocratique révolutionnaire (FDR), aile politique du mouvement de guérilla salvadorien Front Farabundo Martí de libération nationale (FMLN).

La Géorgie tiendra un référendum

MOSCOU (AFP) — Le Parlement géorgien a décidé hier d'organiser le 31 mars un référendum sur la restauration de l'indépendance de la république de Géorgie basée sur l'acte d'indépendance du 26 mai 1918, a annoncé l'agence TASS. Le Parlement a également confirmé le refus de la Géorgie d'organiser le référendum soviétique du 17 mars, sur l'avenir de l'Union. « Le peuple de Géorgie a, à deux reprises, affirmé sa volonté d'indépendance dans les élections de 1919, puis dans celles de 1990 », a déclaré le Parlement. Six des quinze républiques soviétiques (Géorgie, Moldavie, Arménie, Lituanie, Lettonie, Estonie) ont officiellement annoncé leur refus d'organiser ce référendum, une décision déclarée illégale par le soviet suprême soviétique. Il a autorisé l'ouverture de bureaux de vote dans les usines et les casernes dans lesquels tous les électeurs pourront se rendre. Une septième république, l'Azerbaïdjan, n'a toujours pas décidé si elle organiserait ou non le référendum du 17 mars mais les autorités de Moscou la comptabilisent parmi les républiques réfractaires.

Des statues d'Enver Hodja remises en place

VIENNE (Reuter) — Des communistes conservateurs albanais ont rétabli dans deux villes au moins les statues de l'ancien dirigeant Enver Hodja que des manifestants avaient renversées la semaine dernière, a déclaré hier un opposant de passage à Vienne. Genc Polo, porte-parole du Parti démocratique, a précisé que la situation était tendue et que des soldats avaient été déployés autour des statues remises en place à Korce dans le sud et Fier dans l'ouest du pays. Ces statues d'Enver Hodja, numéro un albanais pendant plus de 40 ans, sont l'un des enjeux de la lutte pour la démocratisation du pays et le nouveau dirigeant Ramiz Alia a proposé un référendum sur la question après les élections prévues fin mars. Genc Polo a par ailleurs déclaré que son parti avait reçu des informations portant sur plus de 200 arrestations à travers le pays et plusieurs actes d'intimidation contre des opposants.

ÉDITORIAL

Les fermes propos

On ne saurait gagner une guerre sans se lancer aussitôt dans des fermes propos pour une paix durable. C'est ce qu'ont fait mercredi et jeudi les ténors de la coalition contre l'Irak, le président américain George Bush, le président français François Mitterrand, le premier ministre britannique, John Major. Le Canada a produit un écho plus modeste mais non moins déterminé, par les voix du premier ministre, M. Mulroney, et du secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Clark. Le rapide dénouement du conflit, son caractère décisif, portent à l'euphorie. Mutuellement étonnés de la solidité de leur alliance depuis août dernier, les coalisés se sentent d'attaque pour la paix, si l'on peut dire, et se croient capables d'y parvenir.

Il est certain que l'Histoire, quand avec recul elle jugera cette guerre mieux que tous ceux qui y ont participé ou l'ont observée, retiendra surtout ses suites plutôt que les feintes et encerclements du général Schwarzkopf. Alors seulement saura-t-on s'il s'agit d'une victoire utile mais ponctuelle, ou d'une victoire structurante qui marquera un tournant pour « l'ordre international » au nom duquel on a affronté et défait Saddam Hussein. Et ce qui en décidera, ce sera la croissance ou l'affaissement de l'Organisation des Nations unies comme lieu d'arbitrage des conflits internationaux, dans les années qui viennent. Rien, à cet égard, n'est acquis pour de bon.

L'ONU a certes toutes les raisons de se réjouir de l'issue du conflit qui, s'ajoutant à de nombreux succès diplomatiques depuis l'arrivée de M. Perez de Cuellar à sa direction, lui donne enfin le rôle d'acteur majeur que l'on espérait depuis sa création.

Mais on ne saurait oublier que l'intervention multinationale des derniers mois a profité d'une conjoncture tout à fait inhabituelle. Rarement les données seront-elles aussi claires, et les intérêts aussi convergents : à la fin de sa guerre contre l'Iran, Hussein était devenu un dictateur insoutenable et sanguinaire dont Européens et Américains, après l'avoir utilisé, souhaitaient se débarrasser ; le surarmement de l'Irak légitimait la décision exceptionnelle de recourir à tous les moyens ; y compris la force pour en finir avec ses ambitions territoriales ; le climat était devenu si volatil au Moyen-Orient que la neutralisation de la puissance militaire de l'Irak se serait imposée un jour ou l'autre ; à ces analyses politiques s'ajoutaient, facteur non négligeable, l'intérêt général à bloquer Hussein dans sa tentative de contrôle d'une énorme part des ressour-

ces pétrolières mondiales ; dans le cas de l'invasion du Koweït par l'Irak, la violation du droit international était plus claire que dans toute autre querelle territoriale ; enfin le rare accord entre les deux superpuissances servait admirablement cet aussi rare consensus onusien.

Ce n'est pas demain que l'ONU retrouvera autant d'atouts dans son jeu pour arbitrer des conflits régionaux, même s'il est vrai que le succès de la coalition renforcera désormais son pouvoir de persuasion.

Et l'Organisation baigne déjà dans des difficultés nouvelles. Longtemps décriée, aux USA surtout mais chez d'autres pays occidentaux, comme une sorte de parloir du tiers-monde, l'ONU vient de renouer avec les États-Unis de façon

Déjà, l'ONU baigne dans des difficultés nouvelles

trop spectaculaire pour ne pas être suspecte. Il n'y a pas six mois que Washington s'est enfin décidé à payer sa cotisation annuelle, et ses retenues, politiquement motivées, avaient auparavant plongé l'Organisation dans un chaos financier quasi irréparable. Plutôt que de boudier l'ONU comme son prédécesseur Ronald Reagan, M. Bush a préféré joindre et influencer les débats, mais une ONU qui serait dominée par la puissance américaine ne serait guère plus crédible que l'ONU d'hier. Quoi qu'en disent les opposants les plus farouches à la guerre du Golfe, rien ne laisse croire que les 38 pays de la coalition aient été des alignés aussi dociles. Mais la conduite de la guerre, qu'ils ont dû laisser à Washington pour des raisons tactiques, a largement nourri cette perception. C'est un revirement psychologique considérable, qui n'a pas fini de nuire à l'ONU non seulement auprès des peuples qui ont pris fait et cause pour Hussein, mais auprès des nations pauvres en général qui se méfient instinctivement des desseins américains. Ils n'ont pas toujours été aussi vertueux que ce combat pour la légalité internationale dans le Golfe.

La crédibilité de l'ONU tient donc à sa capacité de reprendre un leadership réel dans toutes les opérations qui suivront le conflit. Elle devrait non seulement voir à la mise en place d'une force multinationale de paix dans la région,

comme le secrétaire général l'annonçait hier, mais aussi jouer un rôle central dans la coordination des travaux de reconstruction, que s'arrachent déjà les chacals. La communauté mondiale admettrait mal que les émirats reviennent au Koweït sans rien changer à leurs habitudes de seigneurs qui repoussent depuis trente ans leurs engagements démocratiques ; l'ONU ne peut s'en désintéresser ni accepter leur refus, désormais, de se plier à la célèbre résolution 660 qui prévoyait aussi une discussion avec l'Irak sur le différend frontalier. L'ONU doit pousser immédiatement le débat sur le désarmement régional, et si le régime Hussein tombe comme il est souhaitable, elle doit empêcher les jusqu'au-boutistes d'aller plus loin qu'un embargo sur la livraison d'armes à l'Irak. Les sanctions économiques, qui affectent aussi gravement la Jordanie, sont une arme à deux tranchants.

Enfin, les autorités françaises, britanniques, canadiennes le disent et le répètent, le monde doit maintenant consacrer ses énergies au règlement de la question palestinienne. Nulle autre raison que le désespoir, et parlant la rage, n'a amené partout les Palestiniens et leurs amis du monde arabe à célébrer Saddam Hussein, cynique profiteuse de leur détresse. Si l'on ne peut bousculer toutes les parties au conflit, l'Organisation de libération de la Palestine, Israël et les États-Unis par association, c'en est fait de la prétention de l'ONU à devenir force d'ordre et de conciliation.

Écoutons là-dessus François Mitterrand, dans un entretien télévisé du 24 février : « On ne peut pas réserver à un pays particulier, en l'occurrence l'Irak, un traitement aussi dur que celui qu'il subit en oubliant d'agir avec équité lorsque d'autres conflits se proposeront à la négociation. »

Ce défi s'adresse d'abord au Conseil de sécurité de l'ONU et on peut réécouter aussi ce que disait au DEVOIR, quelques jours avant le déclenchement de la guerre, l'ambassadeur du Canada aux Nations unies, M. Yves Fortier, à propos d'Israël et des territoires occupés : « Je suis très déçu que le règlement de ce problème n'ait pas avancé d'un pas depuis deux ans. En fait, il est très difficile de défendre l'inaction du Conseil de la sécurité sur ce sujet. » Ce sera encore plus difficile, sinon impossible, désormais. En évoquant immédiatement la question palestinienne au moment du cessez-le-feu, M. Clark a engagé le Canada dans la bonne voie. Au risque de tout perdre, l'ONU et en son sein les forces de la coalition ne peuvent la laisser sans issue.

LISE BISSONNETTE



LE MONDE

Jean-Robert Sansfaçon

Le cousin Jean

VOUS NE TROUVEZ pas ça curieux qu'après la guerre et la Constitution, ce soit la pauvreté qui fasse la manchette depuis quelques mois ? Les médias sont ainsi faits : il leur faut toujours une mode à laquelle s'accrocher, un genre de locomotive au goût du jour. On a eu le virage technologique, puis les hommes d'affaires à go go, et aujourd'hui c'est la pauvreté. La faim, l'itinérance, les HLM, moins on agit, plus on en parle.

Remarquez que la pauvreté mérite bien le détour. Plus en tout cas que les frasques de Jean-Guy et d'Oyila. Frédéric Lesemann, de l'École de travail social à l'UdeM, faisait remarquer que les militants chrétiens, religieux et civils, sont sans doute les premiers responsables de ce récent brassage médiatique autour des problèmes reliés à la pauvreté. Pas les gens de l'évêché, englués dans leur confort, mais les autres, notamment ceux qui s'inspirent de la théologie de la libération.

On a tous une tante ou un oncle religieux dans la famille. Ça fait partie de notre patrimoine, au même titre que les cretons et la tarte au sucre : on en mange de moins en moins, mais on y reste attaché.

Parmi ceux de ma famille, il y en a un qui, justement, est impliqué jusqu'aux oreilles dans l'action communautaire. C'est un Jésuite et, si j'en crois ma mère, les Jésuites sont les plus instruits et donc les plus intelligents des curés. Je ne suis pas devenu curé pour autant et n'avais même, jusqu'à tout récemment, jamais rencontré mon cousin, le Jésuite. N'empêche que ça marque de se faire dire ça !

De temps à autre, j'entendais parler de lui. On disait qu'il habitait Saint-Henri et moi je pensais : lui qui vient d'une bonne famille bourgeoise de Québec, que peut-il y faire d'autre que de la pastorale ? Surtout que c'était l'époque du grand noyautage marxiste-léniniste et Dieu sait que les jeunes militants stalinistes ne se gênaient pas pour casser du sucre sur le dos des prêtres ouvriers.

Alors, pas génie, je me suis fait inviter par le cousin Jean, à manger et à visiter son *Local Ensemble*, rue Notre-Dame ouest.

MAINTENANT âgé de 47 ans, Jean Bellefeuille vit en appartement avec trois autres Jésuites. Le moins qu'on puisse dire, c'est que ces hommes-là ne mourront pas étouffés sous les gadgets et la décoration intérieure ! Lumière crue, verres à eau « la flamme olympique » de Petro-Canada, mobilier de salon à fleurs plus-kitch-que-ça-tu-meurs, chambres d'étudiants fraîchement sortis de chez leurs parents et aux murs, des posters tiers-mondistes. Bref, fonctionnel, mais pour l'atmosphère, c'est dans la tête que ça doit se passer.

Des trois curés sous ses « ordres », puisqu'il est le supérieur de la petite commune, Jean est le seul qui soit impliqué quotidiennement dans le quartier. Les autres sont prof de théologie à l'Université, permanent à la revue *Relation* et étudiant en philosophie. S'ils habitent le quartier, c'est pour rester « proches du vrai monde » et donner un coup de main à Jean, au besoin.

Chacun a ses responsabilités — pour Jean c'est la voiture — et chacun son soir pour préparer la bouffe. Un seul compte de banque, « on fait un budget et on pige quand on en a besoin ». Le salaire du prof compose le gros des revenus du groupe et, une fois les « taxes » payées à la Compagnie de Jésus, 10 % de ce qui reste est « réinvesti » dans le *Local Ensemble*, dont Jean assume la coordination.

LE LOCAL, c'est un centre d'éducation populaire où l'on offre toutes sortes de cours (comment gérer son budget ou cuisiner avec pas grand-chose), des ateliers sur la violence familiale, la toxicomanie, etc. Tout ça pour « développer l'autonomie des individus et les aider à s'en sortir collectivement », comme on dit en langage militant. On connaît le discours, il n'a pas beaucoup changé avec les années, pas plus que la réalité du quartier.

Parce que, malgré les condos et la proximité du centre-ville, Saint-Henri et Petite-Bourgogne sont encore les

milieux les plus pauvres de Montréal. Le revenu familial moyen y est de 50 % inférieur à celui de l'ensemble des Montréalais et de 100 % plus bas que celui des habitants de Cartierville. Chômage, alcoolisme, maladie mentale, violence... nommez-les, ils sont là les problèmes, collés au quartier comme une deuxième peau, cancéreuse.



Après le départ des marxistes-léninistes, à la fin des années 70, les groupes populaires sont restés dans un état de désorganisation lamentable. Le rêve d'un grand soir tout étoilé de rouge venait de s'écrouler et seule la misère persistait, incrustée dans la vie des gens ordinaires. La misère, les travailleurs sociaux et quelques curés non défrôqués, pour l'accompagner comme on accompagne un mourant. C'est justement cette persévérance qui intrigue. Après toutes ces années, j'étais curieux de savoir ce qui le retenait là, le cousin Jean. Pourquoi n'a-t-il pas défrôqué comme les autres ? Il m'a répondu :

— Tous ceux qui sont sortis ont aussi abandonné l'action sociale. Une famille, des enfants, une carrière, ça laisse pas beaucoup de temps. Je me trouve chanceux, j'ai même pas mal plus de *fun* que mes anciens confrères du collège !

— Fais-tu ça « pour servir Dieu », comme on disait dans le temps ?

— Lui, il n'a pas besoin qu'on le serve, il se suffit très bien à lui-même. Je fais ça parce que j'aime ça, parce que c'est nécessaire et que les gens d'ici en ont besoin.

— T'as pas l'impression de pédaler dans la choucroute avec les cours, ton dépannage au jour le jour ?

— Il n'y a pas que les cours, je participe aussi à différentes tables de concertation dans le quartier, pour créer des jobs, faire pression sur les gouvernements et susciter une plus grande solidarité entre les gens.

Si j'ai bien compris, ce serait donc moins une question de « charité chrétienne » que de conviction politique.

— C'est juste de dire que les raisons pour lesquelles je suis entré en religion et celles pour lesquelles j'y reste ont beaucoup évolué...

Des bondieuseries, il s'en glisse encore passablement dans le discours des curés, même des plus progressistes. Peut-il en être autrement, c'est comme de demander de se la fermer à un vendeur de chars usagés. Mais, ces gars-là font des efforts pour ne pas trop écœurer le peuple avec leurs histoires de bon Dieu.

N'empêche que ça écorche toujours les oreilles de celui qui trouve que l'Eglise catholique est l'une des institutions les plus rétrogrades, les plus réactionnaires, les plus sclérosées de notre société. Et, ce ne sont pas quelques curés à la mode qui peuvent y changer grand-chose. M'enfin !

J'ENE SAIS pas jusqu'où ira le cousin Jean, lui non plus d'ailleurs. J'ai le net sentiment qu'il s'est fait une vie agréable dans ce « métier », une vie plus libre et plus trippante que celle de bien des salariés du 9 à 5.

Bientôt la cinquantaine, le petit pneu confortable, il est maintenant parmi les plus jeunes de la communauté. Les pressions sont fortes pour le faire sortir du quartier et lui-même, il se demande s'il ne devra pas, un jour ou l'autre, accepter d'autres responsabilités chez les Jésuites.

Or, sortir d'un milieu où l'on s'est rendu indispensable sans risquer la déconfiture, c'est plus facile à dire qu'à faire. La relève, sa propre relève, tarde à se manifester. Et cette fois, ce ne sera pas du côté des Jésuites qu'elle viendra. Peut-être du quartier, ce qui, selon Jean, serait l'idéal idéal comme la fin de la misère. Mais de la misère, on a rarement vu surgir autre chose qu'un peu plus de misère.

Un pas à ne pas faire

LES « INTELLECTUELS branchés » du Québec, c'est bien connu, n'aiment pas les Américains. Et il est vrai que ceux-ci ne sont pas toujours aimables. Mais de là à prendre systématiquement le parti de l'Irak, comme le font depuis le 2 août, à pas feutrés, la plupart de nos journalistes et beaucoup de lecteurs du DEVOIR, il y a, me semble-t-il, une marge... à ne pas franchir.

Pourtant les gens qui, dans les pays occidentaux, seraient heureux que la coalition soit défaite par l'Irak et les masses arabes qui le soutiennent, ce sont les mêmes qui se réjouissent, il y a quelques mois, de la chute du mur de Berlin et de la victoire de la démocratie. Le régime de Saddam Hussein serait-il par hasard pour eux un modèle de démocratie ? Et l'Islam, tel qu'on peut s'en faire une idée à la lecture du Coran, serait-il pour eux l'idéal de tolérance auquel ils aspirent ?

Contrairement à nos « intellectuels branchés », je ne prends pas mes vacances sur les côtes de la Floride ou à Cape Cod, car je trouve que la culture américaine a assez d'adeptes, conscients ou inconscients, comme cela. Par contre, entre la « démocratie » à la Saddam Hussein et le régime établi par les Pères fondateurs, mon choix est déjà fait. L'ensemble de la population a heureusement, elle aussi, fait son choix, comme le Parti Québécois d'ailleurs, ce dont je me réjouis vivement.

Jacques Boulay
Sainte-Foy, 13 février 1991

Aux dirigeants municipaux lavallois

AINSI DONC, Ville de Laval tiendra au cours des prochains mois un *sommet de la personne* pour préserver et favoriser les qualités humaines. Le gros des énergies de nos dirigeants municipaux sera donc consacré à un vaste exercice de consultation auprès de la population pour mieux façonner l'avenir.

Compte tenu de l'expérience de nos voisins montréalais, où la consultation tient lieu de politique, on peut se demander s'il est opportun de reprendre ici le même genre d'exercice ? Les programmes de nos partis municipaux ne rejoignent-ils pas les préoccupations des Lavallois ?

Est-il nécessaire de consulter la population lavalloise pour s'apercevoir que notre réseau routier est dans un état de délabrement avancé ? Que dans certains quartiers, les trottoirs n'ont pas été refaits depuis 40 ans ?

Un grand forum de consultation est-il requis pour s'apercevoir que le déblaiement de la neige n'a jamais été aussi lent et aussi mal fait ? Faut-il mobiliser l'appareil municipal de février à mai pour se rendre compte d'une diminution marquée de la productivité de nos cols bleus (à qui incidemment l'administration municipale vient de consentir la semaine de quatre jours en pleine récession économique !)?

Tandis que nos édiles lavallois s'adonnent à un vaste *sommet de la personne*, l'infras-

structure municipale se désagrège à vue d'oeil. D'ailleurs, chers élus, ce genre d'exercice n'amène-t-il pas le palier municipal à excéder ses champs de juridiction et à créer chez les citoyens de trop grandes attentes ? Regardez tous ces groupes de pressions et les « coalitions » de toutes sortes qui prétendent parler en notre nom et qui interfèrent dans le processus de décision et vous m'en donnerez des nouvelles.

Pendant qu'on traitera de la « famille, de l'emploi, des diversités sociales, etc. », on continuera à s'enfermer dans les trous du boulevard des Prairies, de la rue Ampère, etc. ...

Au lieu d'ergoter sur les grands enjeux de l'an 2000, au lieu de se mêler de « refaire le monde » dans les soi-disant « projets de société », ne vaudrait-il pas mieux pour nos élus municipaux de s'en tenir à leur mandat : entretien convenable des rues, des trottoirs, des parcs, etc. ... Comme le disent souvent nos voisins du Sud à propos des organisations qui prennent de l'embonpoint en s'éloignant de leur mandat initial, « back to the basics » et les contribuables ne s'en porteront que mieux. Occupez-vous d'abord de ce pourquoi vous avez été élus et vous aurez fait plus pour « la qualité de la vie » à Laval que n'importe quel colloque du genre.

Marc-Aser De Sève
Laval, 25 février 1991

Entreprises et formation

LES ENTREPRISES et les patrons sont toujours très prompts à dénoncer les imperfections du système éducatif. Mais, on ne peut pas dire qu'ils brillent particulièrement par leurs actions à ce niveau. Les entreprises tendent encore à associer les coûts de la formation professionnelle à des dépenses qu'il faut diminuer le plus possible au lieu de les voir comme un investissement pour l'avenir. Quelques chiffres : seulement une entreprise canadienne sur trois fait de la formation structurée. Les employeurs canadiens dépensent en moyenne 160 \$ par année par travailleur au chapitre de la formation. Les patrons américains sont un peu plus gé-

néreux : 340 \$, soit un peu plus du double que leurs homologues canadiens. Quant aux Européens et aux Japonais, les sommes investies sont telles qu'il est gênant de faire quel-que comparaison que ce soit...

Les milieux d'affaires veulent encore demander à l'école d'assumer un rôle qui n'est pas le sien. À qui profite la formation professionnelle ? Aux entreprises bien sûr. Alors, pourquoi celles-ci ne paient-elles pas leur juste part dans ce dossier ? Encore une fois, les hommes d'affaires veulent que les coûts d'exploitation (formation professionnelle et formation structurée) soient sociaux (c'est-à-dire payés par l'État, donc par les contribuables) mais ils veulent, du même souffle, que les profits demeurent privés et libres d'impôts ! Il y a là une incongruité qui confine au scandale.

Le système scolaire n'a pas à prendre en charge les besoins de l'industrie. Si celle-ci a besoin de techniciens spécialisés, dont les qualifications changent tous les trois ou cinq ans, qu'elles en assurent la formation, par le biais d'instituts techniques privés (comme c'est le cas notamment en Allemagne et au Japon et, dans une certaine mesure, aux États-Unis).

Les entreprises devraient s'impliquer plus fermement dans ce dossier, surtout au chapitre de son financement. Elles pourraient alors légitimement se prononcer sur les objectifs de formation susceptibles de remplir adéquatement leurs besoins en main-d'oeuvre (...).

Demander à l'école de prendre en main la formation de travailleurs spécialisés dans des disciplines de pointes qui évoluent au rythme des changements économiques relève de l'inconscience la plus totale. C'est demander l'impossible à une institution, dont la mission est de créer des têtes bien faites. La vie, l'expérience et le marché du travail se chargeront de les remplir, ces têtes.

Louis Pilon
Ste-Thérèse, 25 février 1991

Combien payer un médecin en CLSC ?

LES CLSC sont une excellente façon de fournir un service de santé qui intègre les besoins médicaux, sociaux et psychologiques du patient. J'appuie profondément l'idéologie qui a donné naissance aux CLSC mais le gouvernement québécois doit permettre aux CLSC d'attirer les médecins dont ils ont besoin.

Savez-vous que actuellement les médecins qui travaillent aux CLSC gagnent un salaire qui représente à peu près la moitié de celui des médecins pratiquant en cabinet privé ? De plus dans les régions urbaines, où il existe toujours une grande demande de médecins pour les CLSC, ces derniers n'y gagnent que 38 000 \$ par année. C'est-à-dire, le même salaire que celui d'un médecin-résident et moins que celui d'un infirmier avec 10 ans d'expérience. Avec de tels écarts salariaux, il est à se demander comment les CLSC pourront fonctionner.

Thomas J. Mele
Montréal, 21 février 1991

LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa
le 10 janvier 1910

Directrice
LISE BISSONNETTE

Rédacteur en chef
et directeur de l'information
Bernard Descôteaux

Directeur délégué à l'administration
André Leclerc

Rédacteurs en chef adjoints
Jean Francoeur, Albert Juneau,
Michel Lefèvre

Directeurs adjoints de l'information
Pierre Cayouette, Jacques Chabot,
Guy Deshaies

FAIS CE QUE DOIS